

L'accord de pêche Maroc-UE arrive à terme sous peu

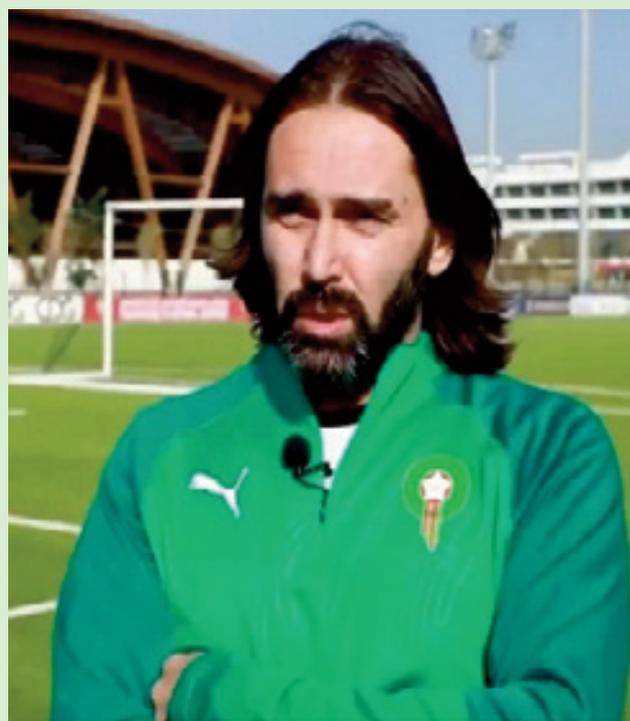
Rabat ne manque pas d'alternatives

Virginijus Sinkevicius : *La prolongation de l'accord de pêche demeure une priorité pour Bruxelles*



*Contrairement à la position
insolite de la majorité tripartite*

Le Groupe socialiste approuve
les visites de terrain accomplies
par le ministre de la Santé



Reynald Pedros : *Les Lionnes
de l'Atlas représenteront le
Maroc avec fierté*

Contrairement à la position insolite de la majorité tripartite Le Groupe socialiste approuve les visites de terrain accomplies par le ministre de la Santé

La séance législative plénière de lundi, dédiée aux questions et interpellations orales à la Chambre des représentants, a été marquée par d'intenses frictions verbales et des diatribes acerbes visant particulièrement un « membre » de la majorité gouvernementale, en l'occurrence Khalid Aït Ettaleb ministre de la Santé et de la Protection sociale, venant, qui plus est, de ces mêmes députés de la majorité tripartite.

En fait, la réaction, plutôt positive, à l'intervention faite par le responsable gouvernemental en charge du secteur de la santé, du député parlementaire, membre du Groupe socialiste-opposition itihadi à la Chambre des représentants, Saïd Baâziz, a suscité un affrontement verbal virulent et bruyant entre les députés de l'ensemble des composantes de la majorité parlementaire et ceux de l'opposition.

Le député itihadi, Saïd Baâziz, a souligné, en toute objectivité responsable, que «les visites de terrain effectuées par le ministre de la Santé aux hôpitaux sont fructueuses» et «qu'au nom de l'Union socialiste des forces populaires, nous y sommes favorables car elles répondent à l'exigence de recherche de la vérité».

Il a ajouté, dans la même veine, que «si la majorité s'oppose à ces visites, nous dans l'opposition, nous vous disons «bienvenue», tout en mettant en avant que ces visites, objet de tels échanges acerbes et de critiques incohérentes de la part de la majorité tripartite, permettent de s'enquérir de la réalité amère qu'endurent les citoyens en matière d'accès aux services et prestations sanitaires.

L'intervention du député, membre du Groupe socialiste-opposition itihadi a été interrompue à



plusieurs reprises du fait de l'échange intempestif et incohérent mené par les parlementaires de la majorité allant jusqu'à l'intimidation et aux manœuvres visant à parasiter les propos du représentant du parti des forces populaires par ailleurs soutenant objectivement l'action dudit ministre quant à la gestion des affaires de son département. Ce qui a conduit le président du Groupe itihadi, Abderrahim Chahid, à intervenir dans le cadre réglementaire d'un point d'ordre ayant trait à ces développements pour déplorer ce refus de discussions, contraire à la pratique parlementaire qui fait de l'hémicycle un espace dédié par excellence à cet exercice.

Par contre, le député membre du Groupe isitqlalien «Al Ouahda ou

tâadoulia», Abdelmounim El Fatahi, a avancé que la province de Driouech, en l'occurrence au centre de toute cette polémique, n'avait nullement besoin de la visite effectuée par le ministre de la Santé et de la Protection sociale car, a-t-il ajouté, «au lieu d'adopter ce procédé théâtral en mettant à l'écran la visite du ministre, il aurait fallu au préalable affecter les ressources humaines nécessaires, médecins et infirmiers, avant l'ouverture...».

De son côté, Abdelouahed Chafii, membre du Groupe parlementaire du RNI, a indiqué que la situation sanitaire au Maroc demeure «déplorable» et que ce secteur est confronté à de grandes contraintes, ajoutant que «si le ministre de la Santé écoutait les représentants de la nation au lieu de mettre à l'écran des

images d'une situation sanitaire rassurante... il n'aurait pas eu besoin d'effectuer une visite de terrain à la province de Driouech (...)

Il convient de noter, à cet égard, que d'après des observateurs et mieux avertis, Khalid Aït Ettaleb a été, dans différentes et multiples circonstances, vilipendé par les composantes de la majorité du fait de calculs politiques et par crainte de voir dévoilés d'anciens dossiers de malversations et de dysfonctionnements ayant jadis entaché la gestion du secteur de la santé, dont quelques-uns ont fait l'objet d'examins judiciaires (...)

Cela dénote, par ailleurs, de grandes divergences anachroniques qui couvent parmi les rangs de la majorité tripartite de l'incursion.

Rachid Meftah



Abdelali Hamieddine écope de trois ans de prison ferme

Poursuivi pour participation à l'homicide volontaire avec préméditation ayant visé le regretté Benaïssa Aït El Jid

Dans un verdict de première instance rendu mardi 11 juillet, la Cour d'appel de Fès a prononcé une condamnation de trois années de détention ferme à l'encontre d'Abdelali Hamieddine, ancien parlementaire du Parti de la justice et du développement (PJD), pour son implication dans l'affaire de l'assassinat de l'étudiant basiste Benaïssa Aït El Jid en 1993. Il devra également verser 20 000 dirhams de dédommagement à la famille du défunt.

Le dirigeant du PJD a été poursuivi pour participation à un homicide volontaire avec pré-

méditation qui aurait eu lieu à proximité de l'Université Sidi Mohammed Benabdellah (Dhar Mehraz) à Fès, dans un contexte de violences entre les factions étudiantes islamistes et basistes.

En décembre 2018, le juge d'instruction du tribunal de Fès a ordonné la réouverture de l'affaire suite à de nouveaux témoignages. En septembre 2019, quatre anciens étudiants islamistes ont été jugés dans le cadre de cette même affaire, écopant de peines de trois mois à trois ans de prison ferme.

L'accord de pêche Maroc-UE arrive à terme sous peu

Rabat ne manque pas d'alternatives

À quelques jours de l'expiration de l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne (UE), le gouvernement espagnol envisage d'apporter des aides aux pêcheurs et armateurs, selon l'agence espagnole Europa Press.

Il y a lieu de souligner que l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE est entré en vigueur en 2019 et prendra fin le 17 juillet courant. Le même mois, la Cour de justice européenne rendra un deuxième jugement concernant un arrêt datant de septembre 2021, annulant juridiquement ledit accord. Ce qui a poussé le Maroc et la Commission européenne à déposer un



recours contre cet arrêt.

Le non-renouvellement de l'accord signifie le retrait de 120 navires européens des côtes marocaines et la fin de leurs activités de pêche dans la zone. Le Maroc accorde 138 licences de pêche dans le cadre dudit accord dont 93 pour l'Espagne.

Le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas, a annoncé lundi dernier qu'il signerait l'arrêt de ladite aide avant le 17 juillet pour soutenir les pêcheurs lésés par la fin de l'accord.

Pour sa part, le Commissaire européen à l'environnement, Virginijus Sinkevičius, a souligné lors du sommet des ministres de l'Environnement des 27 à Valladolid que la priorité de l'Union européenne est de prolonger l'accord de pêche avec le Maroc, en dépit des difficultés actuelles.

Toutefois, il a reconnu que la situation demeure difficile puisqu'il faut une clarification de la part du tribunal. « La prolongation de l'accord de pêche demeure une priorité pour l'UE, même si elle reconnaît les défis liés à cette question », a mis en exergue le responsable européen.

À rappeler que le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohamed Saddiki, s'est exprimé, en avril dernier lors du Forum de la MAP, sur l'avenir de l'accord de pêche Maroc-UE.

« Jusqu'ici, nous ne savons pas ce qui adviendra de cet accord », a souligné Mohamed Saddiki en réponse à une question de l'agence espagnole EFE.

« L'accord arrive à terme cet été. De notre côté, toutes les réunions techniques se font de manière continue », a assuré le



Virginijus Sinkevičius
La prolongation de l'accord de pêche demeure une priorité pour l'UE

ministre, ajoutant que « de débat sera ouvert en temps voulu pour savoir ce qui en sera, mais nous sommes prêts à toute éventualité », laissant entendre que le Maroc a d'autres alternatives à cet accord qui arrive à terme ce mois-ci.

« Aujourd'hui, le monde est ouvert. Le secteur de la pêche maritime a ses propres capacités, que ce soit pour l'exportation ou la valorisation. Donc, on partira sur de nouvelles qualifications. Il en va de même pour les négociations, on partira sur une nouvelle base », a fait savoir Mohamed Saddiki.

Et de nuancer encore une fois : « Mais jusqu'à présent, nous n'avons aucun indicateur pour savoir comment ça va se passer ».

H.T



Le gouvernement espagnol envisage d'apporter des aides aux pêcheurs et armateurs lésés par la non-reconduction de l'accord

Un expert portugais souligne le soutien croissant au plan d'autonomie

Le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 pour régler le différend artificiel autour du Sahara marocain jouit d'un soutien croissant aux niveaux européen et international, a souligné mardi l'expert et politologue portugais Raul Braga Pires.

« L'action diplomatique soutenue menée par le Maroc pendant ces dernières années a généré une série de positions internationales en faveur du plan d'autonomie marocain pour le règlement définitif de cette question », a souligné l'analyste politique dans un article publié par le portail de la radio portugaise TSF.

Grâce à ses efforts inlassables, la crédibilité de son action et la justesse de sa cause, le Maroc a pu fédérer un large soutien européen autour du plan d'autonomie en tant que solution politique à la question du Sahara marocain dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale, a-t-il poursuivi, indiquant que le Royaume s'est en outre affirmé auprès des grandes puissances comme un partenaire fiable.

Dans ce sens, M. Braga Pires a évoqué la récente visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bou-

rita, en Italie et en Allemagne, qui a permis au Maroc de renforcer ses relations avec ses partenaires et d'approfondir ses coopérations bilatérales, rappelant que Rome et Berlin ont salué « les efforts sérieux et crédibles » menés par le Maroc pour régler ce différend régional artificiel.

« La stratégie marocaine porte ses fruits », a estimé l'expert, notant que les réalisations du Royaume, un voisin et un allié stratégique de l'Espagne et du Portugal, inciteront d'autres pays européens à soutenir le plan d'autonomie marocain comme seule solution politique sérieuse et crédible.

Question du Sahara : L'Angola pour une solution politique fondée sur le compromis

La République d'Angola est pour une solution politique fondée sur le compromis au sujet du différend autour du Sahara.

Dans un communiqué conjoint publié, mardi à Rabat, à l'issue des travaux de la 3^e session de la Commission Mixte de Coopération maroco-angolaise, coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourrita, et le ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, Tête Antonio, le chef

de la diplomatie angolaise a affirmé que son pays « encourage les efforts du Secrétaire Général de l'ONU et de son Envoyé Personnel, M. Staffan de Mistura, pour trouver une solution politique juste, durable, mutuellement acceptable par les parties et fondée sur le compromis ».

Les deux ministres ont, en outre, renouvelé leur attachement indéfectible aux principes du Droit et de la légalité internationale et au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, indique le communiqué conjoint.

Ouverture à Rabat de la 3^{ème} réunion ministérielle du Processus des Etats Africains Atlantiques

Les travaux de la troisième réunion ministérielle du Processus des Etats africains atlantiques (PEAA) se sont ouverts, mercredi à Rabat, avec la participation de 21 pays africains riverains de l'Atlantique, dont une quinzaine au niveau ministériel, avec l'objectif de consolider l'élan politique de ce partenariat africain innovant.

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a annoncé le lancement du site internet du PEAA. "En plus de nous mettre au diapason de notre ère, cette plateforme numérique nous permettra d'accroître notre visibilité et servira non seulement de relais d'information entre membres du Processus et partenaires mais aussi d'instrument de plaidoyer et de recherche de partenariats", a affirmé le ministre.

L'initiative de créer une réunion ministérielle du PEAA est la concrétisation de la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à faire de l'espace africain atlantique une zone de paix, de

stabilité et de prospérité partagée. Cette troisième édition fait suite à deux réunions ministérielles tenues respectivement à Rabat et à New York en 2022.

La première réunion ministérielle, tenue à Rabat le 08 juin 2022, a été soldeée par la Déclaration de Rabat I, qui a souligné l'engagement politique des pays africains atlantiques pour mettre en œuvre leur partenariat visant à raffermir les liens de coopération et d'intégration entre les pays africains riverains de l'océan Atlantique, en vue de consolider la paix, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

La deuxième édition de la réunion ministérielle, qui a eu lieu à New York le 23 septembre 2022, a lancé les travaux sur le Programme d'action, qui constitue une feuille de route pour permettre aux pays membres de cette initiative de réaliser leurs objectifs communs autour de trois priorités stratégiques: dialogue politique et de sécurité; l'économie bleue, la connectivité maritime et l'énergie; et la protection et la conservation de l'environnement marin.



Catherine Samba-Panza : *Le Maroc joue un rôle majeur dans l'instauration de la paix et de la stabilité en Afrique*



Le Royaume du Maroc joue un rôle majeur dans l'instauration de la paix et de la stabilité dans le continent africain, a affirmé l'ancienne présidente de la République de Centrafrique, Catherine Samba-Panza.

Dans une interview accordée à la MAP en marge de sa participation à la 7^{ème} édition de la Conférence annuelle sur la paix et la sécurité en Afrique (APSACO) du Policy Center for the New South (PCNS), tenue les 10 et 11 juillet à Rabat, Mme Samba-Panza a indiqué que "le Maroc a soutenu le programme de consolidation de la paix de la République centrafricaine dans les années 2010, 2012 et 2013, alors que le pays était confronté à plusieurs problèmes".

Le Royaume a également appuyé la République centrafricaine dans nombre de projets, notamment en matière de santé et de reconstruction, a-t-elle ajouté, soulignant que le Maroc ne cesse d'apporter son appui et son soutien à d'autres pays africains.

Par ailleurs, l'ancienne présidente centrafricaine a soutenu que l'Afrique est victime de plusieurs conflits, mettant l'accent sur l'impératif des processus de reconstruction et de développement post-conflits.

"Il ne suffit pas d'instaurer la paix, mais il faut veiller à la consolider par un certain nombre de moyens, d'où l'intérêt de cette conférence qui nous permet de discuter de ces moyens, à savoir la sécurité collective, la réconciliation, les femmes et

la jeunesse", a-t-elle dit.

Mme Samba-Panza a aussi souligné le caractère "destructeur" des conflits, faisant remarquer qu'en période de crise, le tissu économique est détruit, les activités commerciales sont suspendues et les secteurs de la santé et de l'éducation, entre autres secteurs, battent de l'aile.

"Dans un conflit, tout est remis à plat et les premières victimes sont les femmes, les enfants et les personnes vulnérables", a-t-elle déploré.

"Alors qu'il est facile de détruire, il est difficile de reconstruire", a poursuivi l'ancienne présidente centrafricaine, estimant que la reconstruction requiert la fédération de toutes les énergies et la mobilisation des moyens humains et financiers, outre la consolidation de la paix et de la réconciliation.

"La reconstruction post-conflit en Afrique" a été le thème de la 7^{ème} édition de la Conférence annuelle sur la paix et la sécurité en Afrique du PCNS, un rendez-vous annuel qui vise à analyser les enjeux de paix et de sécurité en Afrique, en se focalisant sur les atouts, l'histoire et les capacités pour surmonter les défis actuels.

Par Soundouss Benaboud (MAP)

Le Policy Center for the New South publie son Rapport annuel 2023 sur la géopolitique de l'Afrique

Le Policy Center for the New South (PCNS) a publié mardi son "Rapport annuel sur la géopolitique de l'Afrique 2023", un ouvrage qui se veut une plateforme où des auteurs et analystes africains racontent l'Afrique géopolitique de 2022 en débordant parfois sur les événements saillants du début de 2023.

Dans sa nouvelle édition, publiée en marge de la 7^{ème} édition de la Conférence annuelle sur la paix et la sécurité en Afrique (APSACO), le rapport renforce l'idée de "faire raconter l'Afrique par les Africains". Les 30 auteurs du Rapport, issus de 12 pays africains, racontent leur

Afrique et s'approprient le narratif qui dépeint le continent sous les différents aspects de sa vie géopolitique.

"La fonction de cette production analytique de recherche, c'est aussi de porter un engagement dans la bataille des récits que nous, Africains, avons le devoir, à la fois de mieux nous connaître et nous approprier un narratif authentique pour notre continent", a affirmé, à l'occasion d'une discussion sur le rapport, le chef de la recherche en relations internationales. De son côté, la Senior Fellow au PCNS, Nezha Alaoui M'hammedi, a souligné que "ce rapport reflète clairement l'engagement du Policy

Center for the New South à produire de la connaissance, à persévérer dans l'effort d'établir une perspective et aussi une analyse sur des problématiques touchant au sud de l'hémisphère."

L'édition de cette année, publiée sous la direction d'Abdelhak Bassou, Senior Fellow au PCNS, innove dans la mesure où elle s'enrichit par une rubrique nouvelle, qui remplace l'habituel chapitre d'ouverture "Panorama africain". Il s'agit du "débat africain" où deux chercheurs du continent sont interviewés par un modérateur qui leur fait faire le tour de l'année géopolitique africaine, peut-on lire dans la préface de l'ouvrage.

Certaines autres rubriques apportent de l'information brute. Tel est le cas de "L'Afrique en bref" qui, en plus des désormais habituelles "fiches pays" (18 pays cette année), offre au lecteur une "frise chronologique" et une "cartographie chronologique" des visites officielles de responsables politiques en Afrique. Ces rubriques sont le fruit du travail qu'effectuent tout au long de l'année le département des relations internationales et la cellule de veille et d'analyse du PCNS.

Le Rapport annuel sur la géopolitique africaine "surfe sur les vagues géopolitiques afri-

caines en passant par la Corne de l'Afrique toujours menacée en dépit d'un semblant de paix en Éthiopie, par le Maghreb où la crise libyenne se prolonge et le Sahel toujours en proie à un extrémisme violent et destructeur", soulignent les auteurs de cette analyse.

"La reconstruction post-conflit en Afrique" est le thème de la 7^{ème} édition de la Conférence annuelle sur la paix et la sécurité en Afrique du PCNS (10-11 juillet), rendez-vous annuel qui vise à analyser les enjeux de paix et de sécurité en Afrique, en se focalisant sur les atouts, l'histoire et les capacités à surmonter les défis actuels.

La Cour des comptes fait le bilan préliminaire de l'utilisation de la plateforme numérique de suivi de ses recommandations

La Cour des comptes a organisé, mardi à Rabat, une rencontre de communication sous le thème "Suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par la Cour des Comptes: Quel bilan un an après le lancement de la plateforme numérique ?", et ce au profit des interlocuteurs officiels ainsi que des responsables du suivi désignés dans divers départements gouvernementaux, en vue de faciliter l'échange de données et la coordination en matière de suivi des recommandations.

L'organisation de cette rencontre par la Cour vise à accroître l'interaction des organismes publics avec les recommandations qu'elle émet ainsi qu'à renforcer sa communication avec les organismes assumés à son contrôle, indique un communiqué de la Cour des comptes.

Il s'agissait aussi de faire le point sur l'état d'avancement de l'utilisation de la plateforme numérique, d'échanger sur ses différentes fonctions pratiques, compte tenu des capacités et des outils qu'elle offre



pour un suivi immédiat des recommandations, ainsi que sur les mesures qui doivent être prises par l'ensemble des parties prenantes afin de surmonter les contraintes potentielles pouvant entraver son utilisation et atteindre les objectifs escomptés, souligne la même source.

Dans une allocution d'ouverture, le

Premier Président de la Cour des comptes, Zineb El Adaoui, a souligné l'attention particulière accordée par la Cour des comptes au suivi de la mise en œuvre des recommandations en tant que moyen d'augmenter la valeur ajoutée de son travail d'audit, et ce conformément aux meilleures pratiques adoptées par les hautes

instances de contrôle, ajoute-t-elle.

Elle a, en outre, salué le travail mené cette année au niveau de la plateforme numérique, notamment le fait de réunir les conditions réglementaires et de formation nécessaires à son activation, ainsi que l'interaction des différents départements gouvernementaux, note le communiqué.

Mme. El Adaoui a tenu à rappeler la nécessité d'une interaction responsable des autorités gouvernementales concernées au regard des recommandations mises en ligne sur cette plateforme, en fournissant les mesures destinées à leur mise en œuvre dans les délais fixés, notant que jusqu'à présent 33 missions de contrôle n'ont pas téléversé ces mesures sur la plateforme numérique, indique-t-elle.

L'adoption de cette plateforme numérique, le 29 juin 2022, s'inscrit dans le cadre du développement des modes de travail de la Cour et sa transformation numérique, conformément aux orientations stratégiques des juridictions financières pour la période 2022-2026.

Le RGPH-2024 permettra un meilleur suivi de la réalisation de la vision du NMD

Le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), prévu en septembre 2024, permettra d'assurer un meilleur suivi de la réalisation de la vision du Nouveau modèle de développement (NMD) du Maroc, a souligné, mardi à Rabat, le secrétaire général du Haut-Commissariat au Plan (HCP), Ayachi Khellaf. Le 7ème RGPH, eu égard à ce qu'il offre en termes de données démographiques, économiques, sociales et culturelles, revêt une importance particulière dans son contexte national et international, a affirmé M Khellaf lors d'une rencontre organisée par le HCP et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la population sous le thème "L'innovation et la digitalisation au service du recensement de la population".

A cet égard, le SG du HCP a indiqué qu'au plan international, cette opération permettra de contribuer aux objectifs mondiaux inscrits dans le cadre de l'agenda 2030. Il a également mis en exergue l'importance du RGPH en tant qu'opération d'envergure nationale, permettant de fournir, tous les dix ans, une base de données détaillée, fiable et actualisée sur les différents enjeux du développement au Maroc à même de pouvoir évaluer les progrès économiques et sociaux réalisés par notre pays.

De même, a poursuivi M. Khellaf, cette opération constitue une véritable radioscopie du Royaume qui permet d'asseoir les réformes et les stratégies de développement sur des bases scientifiquement établies, ajoutant dans ce sens, que le recensement fournira aux décideurs et acteurs, dans les différents domaines, des données non seulement au niveau national et au niveau des différentes subdivisions administratives du Maroc, mais aussi à des niveaux géographiques plus fins, tels que les quartiers en milieu urbain et les "douars"

en milieu rural. Par ailleurs, il a rappelé que le prochain recensement s'inscrit dans un programme de transformation digitale, amorcée par le HCP depuis 2019, citant dans ce sillage l'adoption d'une solution informatique comportant des applications mobiles embarquées sur tablettes et des applications web permettant le suivi à distance des différentes phases opérationnelles du recensement. Sous cet angle, le RGPH-2024 se caractérise par rapport aux recensements passés par une rupture en faveur d'une efficacité opérationnelle et d'une optimisation du coût budgétaire de l'ensemble du processus de sa réalisation, a fait observer M. Khellaf. Pour sa part, le représentant assistant du FNUAP, Abdel-Ilah Yaakoubd, a fait savoir que le RGPH-2024 se distingue de toutes les opérations similaires qui l'ont précédé, non seulement de par l'usage idoine et intelligent de la digitalisation, mais aussi de par les multiples formes d'innovation introduites.

Il a, en outre, salué les grands progrès du Maroc en matière de production de données statistiques et de renforcement des systèmes d'information, soulignant que le Royaume a conduit plusieurs enquêtes sur des thématiques diverses, dont l'emploi, la consommation, les niveaux de vie, la prévalence de la violence, et s'est également doté de bases de données aux niveaux régionaux et ce, grâce aux ressources humaines qualifiées et à l'expérience riche et diversifiée du HCP. De son côté, Oussama Marseli, directeur de la statistique au HCP, a précisé que le prochain recensement se caractérise par une rupture par rapport aux recensements passés à trois niveaux, les travaux cartographiques, le mode de collecte des données auprès des ménages et la sélection et la formation en ligne du personnel de l'exécution et d'encadrement des opérations de collecte du RGPH-2024.

Au Conseil des droits de l'Homme à Genève

Le Maroc appelle à une position unie et ferme face à la profanation du Saint Coran

Le Maroc a appelé, mardi à Genève, le Conseil des droits de l'homme (CDH) à agir avec unité et intransigeance face à la profanation récurrente du Saint Coran, qui porte atteinte aux sentiments de plus d'un milliard de musulmans. À l'occasion d'un débat d'urgence sur les actes de haine religieuse, qui se manifestent par la profanation récurrente du Saint Coran, en marge de la 53e session du CDH, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a souligné que ce débat ne porte pas sur un aspect religieux, mais sur le respect des droits de l'Homme, et notamment la liberté de conviction, que l'on ne saurait sacrifier face à la liberté d'expression.

"Le combat contre la radicalisation, l'extrémisme, l'obscurantisme et la violence ne doit en aucun cas être sélectif. Ces manifestations doivent être condamnées sans équivoque", a lancé M. Zniber, relevant que "c'est dans cet esprit que le Royaume du Maroc appelle le Conseil à ne pas se diviser et à faire montre d'une unité et d'une volonté commune, en faisant valoir la sagesse qui devrait conduire nos positions sur des sujets aussi sensibles".

Le Maroc, fervent défenseur des droits de l'Homme, s'est toujours attaché à une expression libre et sans entrave des opinions, quelles qu'elles soient, a-t-il rappelé, notant toutefois que le Royaume réaffirme, sans cesse, son engagement indéfectible en faveur de la promotion des valeurs du respect mutuel, de la tolérance, de la coexistence, de l'acceptation de l'autre et de la culture de paix.

Cette culture de la paix est la raison

d'être même de Nations Unies, car elle incarne les trois piliers qui guident son action, a fait valoir le diplomate, estimant que le chemin vers la paix implique inévitablement le respect des valeurs sacrées des religions.

"Cependant, nous sommes clairement devant une récurrence de faits qui ne relèvent aucunement de la liberté d'expression, mais bel et bien d'une offense inacceptable et irresponsable à l'endroit de près d'un milliard de musulmans de par le monde et qui sont perpétrées de manière délibérée au cours des périodes les plus importantes du calendrier musulman", a-t-il déploré.

Les principes de tolérance et les valeurs universelles nécessitent d'abandonner la logique du double standard pour satisfaire les opinions de quelques uns, tout en manifestant si peu de respect envers les croyances de près d'un cinquième de la population mondiale, a soutenu M. Zniber. "Ils nécessitent d'agir avec la même intransigeance et fermeté devant toute atteinte aux symboles sacrés des religions et aux sentiments de leurs adeptes."

Le Maroc a condamné de la manière la plus vigoureuse cette offense et a rejeté cet acte inadmissible, qui heurte la sensibilité de plus d'un milliard de musulmans, et à même d'attiser la colère et la haine entre religions et peuples, a-t-il rappelé, estimant que "cet acte inacceptable et irresponsable va à l'encontre de la raison, car aucun esprit rationnel ne voit de bénéfice à offenser un seul individu, encore moins à causer du tort à toute une population."

Saison estivale

Société

Fort engouement des estivants pour les plages de la province d'El Jadida

Bien que la saison estivale ne soit qu'à ses débuts, les plages de la province d'El Jadida connaissent déjà une forte affluence. Pour relever le défi d'une saison estivale réussie, une série de réunions restreintes et de rencontres élargies, notamment entre les autorités locales, les conseils élus et les parties concernées, ont eu lieu afin d'assurer la préparation et la promotion de la destination.

La forte affluence des touristes nationaux et étrangers sur cette destination balnéaire s'explique d'abord par la beauté et la propreté de ses plages, mais aussi par son positionnement géographique stratégique à proximité de la capitale des Doukkala et son climat propice à la baignade en toute sérénité. Outre les belles plages de la province, telle Dauville d'El Jadida, ou Sidi Bouzid, ce sont surtout celles d'El Haouzia et Sidi Ghanem, labellisées Pavillon International Bleu, qui continuent d'être parmi les destinations touristiques de choix, que ce soit pour les familles marocaines, ou pour les MRE, pour passer leurs vacances d'été.

"Je fréquente la plage d'El Haouzia pour la qualité de ses eaux et son sable fin", a déclaré un Narjis Idrissi, MRE en visite à Azemmour, ajoutant que la propreté de la plage explique aussi la grande affluence des estivants, "en sus des équipements divers qui s'y trouvent tels que les cafés, restaurants, boutiques de tout genre et toilettes bien entretenues, etc". Pour Omar Alaoui, autre estivant venant de Khouribga, si les plages du grand Doukkala



ont un tel succès, "c'est grâce à leur propreté exceptionnelle et aux nombreux atouts qu'elles possèdent".

Le président de la commune urbaine d'El Jadida, Jamal Benrbia, a appelé lors de l'une des rencontres tenues à ce sujet, à la mobilisation des ressources humaines et matérielles en vue de faire de l'été 2023 une saison exceptionnelle, en particulier en termes d'amélioration de la qualité des services rendus pendant cette période estivale, le but étant de "permettre à la ville d'El Jadida d'être à la hauteur des attentes de ses habitants et de ses visiteurs", a-t-il dit.

Par ailleurs, et pour mieux renforcer les infrastructures de base et améliorer l'attractivité de cette destination et ses équipements d'accueil, des mesures ont été prises, pour assurer la restauration des lieux de culte, la propreté et le nettoyage, mais aussi l'animation,

l'amélioration du réseau d'éclairage public et l'aménagement des parcs publics et ceux de la zone côtière.

Du côté des services de la Protection civile, les préparatifs ont été lancés depuis le début du mois de mai pour la surveillance d'un total de 15 plages de la province, et y mobiliser quelque 223 sauveteurs saisonniers dotés des moyens de sauvetage nécessaires (engins nautiques, Jets Skis, etc...).

Dans le même registre, des mesures rigoureuses sont menées contre les squatteurs des espaces publics, les loueurs de parasols et pratiquants d'autres métiers saisonniers illégaux. L'objectif est d'assurer une bonne organisation de la saison de baignade dans les plages à forte affluence des estivants, soulignent les autorités locales.

A Sidi Bouzid, même son de cloche. Les autorités locales mènent depuis plusieurs semaines une bataille

farouche contre les usagers du Jet Ski. "Jugé polluant, trop bruyant et surtout dangereux pour la sécurité des estivants, le jet-ski est désormais interdit sur la plage de Sidi Bouzid", a indiqué Moulay El Mehdi El Fathemy, président de la commune de Moulay Abdellah dans une déclaration à la MAP.

La saison estivale est également synonyme de prospérité économique de la région. "C'est une aubaine pour les différents types de commerces de la province de se refaire une santé, surtout après l'Aïd Al Adha", a affirmé Mohamed Ouazzani, gérant d'un restaurant du coin, dans une déclaration à la MAP, ajoutant qu'en dépit de la conjoncture difficile, "nous restons confiants et tablons sur le développement du tourisme interne".

Pour leur part, les agents immobiliers attendent de pied ferme la saison estivale. "La saison s'annonce déjà chaude et l'engouement des visiteurs est de bon augure, que ce soit pour la location, ou les réservations", relève Abdenbi Jamhour, agent immobilier à El Jadida.

Et d'ajouter qu'il s'agit d'une opportunité à saisir, afin d'augmenter le chiffre d'affaires, sans oublier qu'une bonne partie des habitants de la ville tablent sur la saison estivale, pour louer leurs maisons et améliorer leurs conditions de vie. A El Jadida, comme aux régions avoisinantes de cette destination balnéaire, les conditions semblent être réunies pour une saison estivale fort bénéfique et pour les commerces et autres métiers de circonstance.

La canicule se poursuit jusqu'à vendredi

Une vague de chaleur est prévue jusqu'à vendredi dans plusieurs provinces du Royaume avec des températures variant entre 37 et 48°C, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, des températures oscillant entre 45 et 48°C sont attendues dans les provinces de Fquih Ben Saleh, Béni Mellal, Chichaoua, El Kelaa des Sraghna, Rehama, Marrakech, Tata, Taroudant, Agadir-Ida-Ou-Tananane, Assa-Zag, Semara ainsi qu'à Boujdour, Aousserd et Oued Ed-Dahab, indique la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance "rouge". Un temps très chaud (42-45°C) est prévu, durant la même période, dans les provinces de Jerada, Oujda-Angad, Taourirt, Guercif, Moulay Yacoub, Sefrou, Fès, Boulemane, El Hajeb, Meknès, Taza, Taounate, Ouezane, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Khenifra, Azilal, Khouribga, Settat, Essaouira, Youssoufia, Al Haouz, Errachidia, Zagora, Chtouka-Ait Baha, Inezgane-Ait Melloul, Tiznit, Guelmim, Tan Tan et Sidi Ifni, ajoute la même source dans un bulletin de niveau de vigilance "orange".

Le mercure devrait afficher également des températures entre 37 et 42°C, dans les provinces de Tetouan, Khemisset, ainsi qu'à Al Hoceima, Nador, Chefchaouen, Berkane et Drriouch.

Participation distinguée du Maroc à une compétition de recherches et de projets scientifiques au Koweït

Le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports a pris part à la compétition scientifique Sheikha Fadyah Saad Al Sabah qui a eu lieu récemment au Koweït.

Dans un communiqué publié mardi, l'ambassade du Royaume du Maroc au Koweït a fait savoir que la participation de la délégation marocaine à cette rencontre s'est déroulée sous la supervision du coordinateur national pour la compétition Mbarek Mezzine, chef du service de développement des activités sociales et culturelles au sein du ministère et l'encadrement de Khadija Mezouar, professeur de mathématiques au collège Tabari à El Youssoufia et Houda Elmorra, professeur de technologie électrique au lycée technique Farabi à Salé.

Plusieurs personnalités et ambassadeurs arabes ont assisté au concours, y compris l'ambassadeur du

Royaume au Koweït, Ali Benaïssa.

La délégation marocaine a ainsi participé à des conférences scientifiques sur l'économie du savoir et son lien avec la transformation numérique et le développement des capacités, ainsi que sur la participation de la femme au sein de la société de l'économie du savoir, en plus de sessions de formation sur l'analyse des données et l'intelligence artificielle.

Les élèves marocains ont également participé au pavillon dédié aux exposés scientifiques à travers deux projets éducatifs sélectionnés au niveau national. Présenté par l'élève Fatima Ezzahra Elmhandar du collège Tabari à El Youssoufia, le premier projet porte sur la rationalisation de l'énergie, en utilisant les ressources hydriques de façon plus efficiente et en programmant les panneaux photovoltaïques pour traquer les sources d'énergie solaire.

Le deuxième projet, qui a été pré-

senté par Imane Agnaou, Wiam Abid et Fatima Ezzahra Elmhandar du lycée technique Farabi à Salé, porte sur l'installation d'un capteur ultrasonique dans les conteneurs de poubelle pour observer le niveau de remplissage et envoyer un signal et un message aux téléphones des éboueurs, qui se dirigent ensuite vers l'endroit du conteneur plein en empruntant le chemin le plus court, ce qui permet de minimiser la consommation du carburant utilisé par les camions.

Le communiqué de l'ambassade a indiqué que la compétition scientifique Sheikha Fadyah Saad Al Sabah, à laquelle ont participé 11 pays arabes, vise à contribuer à l'éducation d'une génération d'élèves doués et distingués dans les domaines scientifiques.

Le concours ambitionne également de développer les talents de ces filles dans les domaines scientifiques et techniques et en matière de travail collaboratif.

Economie

La demande intérieure devrait progresser de 2,8% au lieu de 0,9% en 2023

La demande intérieure devrait afficher une contribution positive à la croissance du PIB en 2024 s'élevant à 3,1 points au lieu d'un point estimé en 2023, prévoit le Haut-commissariat au plan dans le Budget économique exploratoire 2024.

Le volume de la demande intérieure devrait ainsi progresser de 2,8% au lieu de 0,9% en 2023.

L'organisme public attribue cette performance «à l'accroissement de la consommation des ménages qui devrait enregistrer une hausse de 1,6% contribuant ainsi de 1 point à la croissance économique, sur fond d'amélioration du revenu agricole et du maintien du rythme d'évolution tendanciel des transferts extérieurs, dans un contexte marqué par l'atténuation des effets d'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages».

Toujours selon le HCP, la consommation des administrations publiques devrait de son côté enregistrer une hausse de 3,8% donnant lieu à une contribution positive de 0,7 point au PIB. Il en déduit que «la consommation nationale devrait évoluer de 2,2%, soit un rythme de croissance plus important comparativement à l'année 2023, contribuant pour 1,7 point à la croissance économique en 2024».

La formation brute de capital fixe devrait s'inscrire en hausse de 2,9% contribuant de 0,8 point à la croissance du PIB.

D'après l'institution, elle devrait tirer profit de l'amélioration des perspectives économiques, de la réduction des pressions inflationnistes, de la consolidation de l'orientation de la politique budgétaire en matière d'investissement.

Ainsi, estime-t-elle, «le volume de l'investissement brut devrait s'accroître d'environ 4,6% générant une contribution positive à la croissance de 1,3 point au lieu d'une contribution négative de 0,2 point en 2023». En 2023, justement, précisons qu'en dépit de la persistance des niveaux élevés des prix, la consommation des ménages devrait s'améliorer légèrement sur fond d'affermissement des revenus agricoles et du maintien du rythme évolutif des transferts des MRE. Pour le Haut-commissariat, «elle devrait ainsi s'accroître de 0,8% après son repli de 0,7% en 2022. Avec une consolidation de 3,5% des dépenses de consommation de l'administration publique, la consommation finale nationale s'accroîtrait de 1,5% au lieu de 0,4% en 2022 contribuant ainsi de 1,2 point à la croissance économique en 2023».

Dans le Budget économique exploratoire 2024, le HCP explique que la poursuite du resserrement de la politique monétaire et du maintien de l'inflation dans cette conjoncture marquée par une forte incertitude relative aux perspectives économiques devrait limiter l'expansion de l'investissement privé. L'institution estime néanmoins que «l'accroissement des dépenses d'investissement public, traduisant la poursuite des efforts de soutien de l'économie, devrait limiter la baisse de l'investissement brut à 0,6% en 2023 après son repli de 6,5% en 2022». Elle soutient ainsi que la demande intérieure contribuera ainsi positivement d'un point à la croissance du PIB au lieu d'une contribution négative de 1,7 point enregistrée en 2022.

A.B

Reprise attendue de l'économie nationale en 2023 et 2024



Après une forte décélération enregistrée en 2022, la croissance de l'économie nationale devrait s'accélérer en 2023 et 2024, selon les récentes prévisions du Haut-commissariat au plan (HCP) soulignant que l'inflation devrait ainsi ralentir à 1,8% en 2024 au lieu de 2,8% en 2023.

D'après les dernières prévisions économiques de l'organisme public, l'activité économique nationale devrait se redynamiser en 2023 pour atteindre 3,3%, grâce principalement aux activités primaires et tertiaires.

La reprise de l'économie nationale devrait se poursuivre l'année prochaine, indique le Haut-commissariat estimant que

le Produit intérieur brut (PIB) devrait par la suite enregistrer une croissance de 3,6% en 2024, compte tenu d'une évolution de 4,1% des impôts et taxes sur les produits nets de subventions.

Il est à préciser que ces perspectives économiques pour l'année 2024 sont établies sur la base d'un scénario d'une production céréalière moyenne durant la campagne agricole 2023/2024 et tiennent compte également de la reconduction de la politique budgétaire en vigueur durant l'année 2023», a fait savoir le HCP.

Les hypothèses susmentionnées montrent que «le secteur agricole devrait dégager une hausse de 8,3% en 2024 au lieu de 6,7% en 2023, confortée par la consolidation de la production végétale et le redressement attendu de l'activité de l'élevage», a indiqué le Haut-commissariat dans le Budget économique exploratoire 2024.

Les activités non agricoles devraient pour leur part maintenir leur taux de croissance à près de 2,9% au cours de l'année prochaine, poursuit le document estimant que le secteur secondaire devrait être marqué par un regain du dynamisme.

L'inflation devrait ralentir à 1,8% en 2024 au lieu de 2,8% en

2023

Ce regain serait visible «non seulement au niveau du secteur minier et énergétique, mais également au niveau des industries de transformation et du BTP», souligne la même source estimant ainsi que sa valeur ajoutée devrait afficher un accroissement de 2% en 2024 au lieu de 0,3% en 2023.

Dans son Budget économique exploratoire 2024, le HCP table en outre sur une hausse de la valeur ajoutée du secteur minier de 1,6% en 2024 au lieu d'une baisse de 4,2% en 2023.

Après avoir affiché une contreperformance de son activité depuis l'année 2022, ce secteur «devrait profiter de la demande extérieure, notamment en provenance de l'Inde et du Brésil, dans le contexte d'une baisse prévue des cours du phosphate et ses dérivés au niveau international», a estimé l'institution.

En ce qui concerne le secteur du bâtiment et travaux publics, l'organisme public s'attend à un accroissement à un rythme plus soutenu que celui enregistré en 2023 de la valeur ajoutée.

Selon son analyse, ce secteur devrait profiter «de l'apaisement attendu des prix des matériaux de construction, de la consolidation

de l'investissement public et des mesures relatives au soutien à l'acquisition des logements».

Tirés par la reprise de la demande intérieure, les services marchands devraient de leur côté enregistrer une croissance de 3,1% en 2024, notamment sous l'effet du raffermissement de la performance de l'activité touristique, du commerce et du transport ainsi que de l'amélioration des activités financières, d'après le HCP.

Quant au transport aérien, corrélé à l'activité touristique, il devrait continuer d'enregistrer une croissance soutenue en 2024, selon les prévisions du Haut-commissariat qui estime que le transport maritime devrait en parallèle «tirer profit de la dynamique des échanges commerciaux extérieurs, en particulier du redressement prévu des exportations de phosphate et de ses dérivés».

Enfin, toujours selon ses prévisions, «l'activité du commerce devrait afficher une bonne tenue en 2024 stimulée par l'accroissement de la demande intérieure, la poursuite de la performance du tissu productif national, et la décélération de l'inflation, enregistrant ainsi une croissance de 1,8% en 2024 au lieu de 1,1% en 2023».

Alain Bouithy



Le HCP table sur une croissance de 3,3% cette année et 3,6% l'année prochaine

Marché des changes : La paire USD/MAD à un plus bas niveau depuis avril 2022

La paire USD/MAD s'est dépréciée cette semaine de 0,75% à 9,81, au cours de la semaine allant du 03 au 07 juillet, contre 9,88 une semaine auparavant, soit un plus bas depuis avril 2022, selon Attijari Global Research (AGR).

A l'origine de cette évolution un effet panier positif de 0,32% contrebalancé par un effet liquidité important de 1,07% en faveur du dirham, explique AGR dans sa récente note "Weekly MAD Insights - Currencies".

La tendance baissière des spreads de liquidité s'est accentuée cette semaine avec le pas-

sage de ces spreads en territoire négatif et ce, pour la première fois depuis 12 mois, fait savoir la même source, notant que cette évolution a été soutenue par la bonne tenue de l'activité touristique ainsi que les transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) en cette période estivale.

Dans ces conditions, les analystes d'AGR recommandent aux exportateurs de se couvrir sur des horizons de 1 à 2 mois, anticipant la poursuite de l'appréciation du MAD sur le court terme, soutenue par un effet liquidité plus important que prévu durant la période estivale.

Mutandis : Acquisition définitive de l'intégralité des actions de la société EAE

Le groupe Mutandis a annoncé la réalisation définitive de l'opération d'acquisition de l'intégralité des actions de la société Euro africaine des eaux (EAE).

"En relation avec le communiqué de presse du 08 juin 2023 relatif à l'acquisition de l'intégralité des actions de la société Euro africaine des eaux (EAE), et à la suite de la levée des conditions suspensives liées à cette opération, le Groupe Mutandis annonce la réalisation définitive de cette acquisition en date du 10 juillet 2023 au prix de 380 millions de dirhams (MDH) et ce, à travers sa filiale Distr'a", indique un communiqué de Mutandis, publié sur le site web de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

La société EAE est propriétaire de la marque d'eau minérale "Ain Ifrane", bien connue du consommateur marocain et appréciée et réputée pour l'excellence de son eau de source, rappelle la même source.

L'activité eau acquise a réalisé au titre de l'exercice 2022 un chiffre d'affaires annuel d'environ 240 MDH et un résultat net courant d'environ 25 MDH, fait savoir le communiqué.

L'arrivée d'Ain Ifrane au sein du groupe Mutandis permettrait de constituer un pôle boissons de plus de 350 MDH de chiffre d'affaires et de bénéficier de synergies opérationnelles fortes entre les différentes gammes, notamment au plan de la distribution.

Signature du contrat-programme 2023-2037 entre la RAM et le gouvernement

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et le président-directeur général de la Royal Air Maroc (RAM), Hamid Addou, ont signé, mardi à Rabat, le contrat-programme 2023-2037 entre le gouvernement et la compagnie nationale, dans le cadre des efforts déployés par l'Exécutif, conformément aux Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI, pour le renforcement du rôle du transport aérien dans la réalisation du développement économique et social et l'accompagnement de l'ambition du Royaume d'attirer 65 millions de voyageurs à l'horizon 2037.

Conformément au contrat-programme, la participation de l'Etat au capital de la RAM sera renforcée, dans le cadre de l'accompagnement par le gouvernement du projet d'investissement de grande envergure de la compagnie, de la mise en œuvre de son plan de développement, du soutien à sa compétitivité et de la digitalisation et l'amélioration de la qualité de ses services, indique un communiqué du Département du chef du gouvernement.

En vertu de ce contrat-programme, la RAM va quadrupler sa flotte aérienne qui passera de 50 appareils actuellement à 200 appareils au cours des 15 prochaines années, précise la même source.

La RAM veillera également à développer des liaisons aériennes accompagnant la feuille de route stratégique du secteur du tourisme, à travers l'ouverture sur de nouvelles destinations internationales, avec l'objectif également de renforcer les liens entre la communauté marocaine établie à l'étranger et la mère patrie, ainsi que le désenclavement d'un ensemble de régions dans le Royaume, à travers le renforcement des liaisons aériennes domestiques par la mise en place de 46 nouvelles dessertes, rap-

porte la MAP.

En vue de renforcer la présence des compagnies de transport aériennes nationales et internationales, le Hub aérien de Casablanca sera développé en tant que plateforme de correspondance connectant les hubs internationaux majeurs. L'aéroport Mohammed V serait ainsi positionné dans le top 3 en Afrique en termes de trafic et de connectivité.

A cette occasion, le chef du gouvernement a rappelé que le Maroc, dans le cadre de la vision clairvoyante

de SM le Roi Mohammed VI a misé depuis des années sur le développement de son infrastructure en totale conformité avec les standards internationaux.

Il a souligné que ce contrat-programme contribuera grandement à insuffler une dynamique nouvelle au secteur du transport aérien, en tant que pilier stratégique consacrant le positionnement du Maroc en plateforme logistique mondiale.

Ce contrat-programme s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement

par le gouvernement de la feuille de route stratégique du secteur du tourisme 2023-2026, qui ambitionne de positionner le Maroc parmi les destinations touristiques mondiales majeures, avec 17,5 millions de touristes, 120 milliards de dirhams (MMDH) de recettes en devises et la création de 80 mille opportunités d'emploi directes et 120 mille indirectes, en plus du renforcement du rôle du secteur touristique dans l'attraction des investissements et la création des entreprises.



L'Etat renforce sa participation dans le capital de la compagnie nationale



Industrie: Signature de trois protocoles d'accord pour des projets d'investissement dans la région de Fès-Meknès

Trois protocoles d'accord ont été signés, mardi à Rabat, entre l'Etat et les sociétés "Daxen Morocco LLC", "SOMACAN" et "GENAS" pour la réalisation de projets d'investissement industriel dans la région de Fès-Meknès.

Ces projets qui concernent les secteurs agro-industriel, pharmaceutique et aéronautique soulignent la volonté du renforcement de l'attractivité industrielle de la région de Fès-Meknès à travers le développement d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée, rapporte la MAP.

A cette occasion, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a indiqué que

"la région de Fès-Meknès est un véritable terrain d'opportunités économiques", faisant savoir que "la signature de ces protocoles d'accord constitue un catalyseur pour le développement industriel de la région et son rayonnement.

"L'Etat affirme son engagement à positionner la région en un hub d'investissement en stimulant une économie régionale solide et génératrice d'emplois et de richesses", a-t-il ajouté.

Le premier protocole d'accord avec la société Daxen Morocco LLC porte sur la réalisation d'une unité agro-industrielle de fabrication de produits à base de spiruline et de champignon Ganoderma, d'une superficie de 43 hec-

tares au sein du parc industriel Agropolis, dans la commune de Majjate. La réalisation de ce projet, dont le montant d'investissement global est d'environ 162 millions de dirhams (MDH), permettra de générer 250 nouveaux emplois directs.

Le 2ème protocole d'accord, signé avec la société SOMACAN, concerne la réalisation d'une unité de transformation de cannabis à usage pharmaceutique dans le Parc industriel d'Ain Cheggag (province de Sefrou).

D'une superficie de 6.000 m², cette unité nécessitera un investissement de 60 MDH, avec la création de 100 emplois directs.

Le dernier protocole d'accord signé avec la

société GENAS, active dans les secteurs aéronautiques, navals, énergétiques ainsi que dans le développement des systèmes de sécurité, porte sur la mise en place d'une unité industrielle de MRO (services portant sur tous les éléments d'un avion) et de démantèlement d'avions et hélicoptères, au niveau de l'aéroport Fès-Meknès. Avec un investissement de 350 MDH, ce projet permettra de créer 250 emplois directs.

Le projet s'inscrit dans les métiers d'avenir du secteur aéronautique et représente un fort potentiel de développement eu égard à la demande croissante du démantèlement d'avions, suite au vieillissement de la flotte mondiale.



A San Francisco, les Afro-Américains réclament réparation pour le racisme systémique

Devant la maison où elle a grandi, Lynette Mackey évoque avec nostalgie la musique que sa famille jouait sur le perron de cette élégante bâtisse victorienne, avant que nombre d'Afro-Américains ne soient progressivement exclus du Fillmore.

Epicentre du jazz en Californie, ce quartier de San Francisco était surnommé le "Harlem de l'Ouest" après-guerre. Jusqu'à ce que les politiques de rénovation urbaine menées par la ville dans les années 60-70 ne chasse la communauté noire de son fief.

"C'est un exemple parfait de la raison pour laquelle nous méritons des réparations", confie à l'AFP la sexagénaire.

Son grand-père a toujours refusé de céder sa demeure à la municipalité, qui assurait vouloir détruire le bâtiment. Mais à sa mort en 1975, la famille a été forcée de vendre à un prix dérisoire et au lieu d'être rasée, la maison a été convertie en logements sociaux.

"Il s'agit d'un vol. (...) Maintenant, elle vaut des millions", peste cette retraitée. Au-delà de la perte de patrimoine, "on a brisé une famille heureuse".

Privés de leur point de ralliement, les membres de sa fratrie

sont partis ailleurs en Californie, à Oakland, Palo Alto ou Sacramento.

L'idée de réparations pour compenser les inégalités nées de l'esclavage et perpétuées par le racisme systémique est débattue depuis des décennies aux Etats-Unis, mais a longtemps relevé de la lubie universitaire.

Jusqu'à ce que le meurtre de George Floyd par un policier blanc en 2020 ne rebatte les cartes: les démocrates en ont alors fait un objet politique un peu partout dans le pays.

Si la ville d'Evanston, près de Chicago, a été la première à adopter un plan attribuant des aides financières aux Afro-Américains pour rénover leurs logements, la Californie nourrit les projets les plus ambitieux.

Cet Etat de la côte ouest est le premier aux Etats-Unis à avoir créé une commission sur le sujet. Après trois ans de travail, son rapport final publié jeudi recommande le versement d'importantes réparations financières.

Expropriations, discrimination au logement, incarcérations disproportionnées... Sans suggérer directement un montant aux législateurs, l'organe propose une méthodologie détaillée pour chiffrer le préjudice vécu par les Afro-Américains de Californie.

Pour un descendant d'esclave de 70 ans ayant cumulé toutes les discriminations, celui-ci atteindrait 1,4 million de dollars.

San Francisco a également son propre comité. L'organisme a défrayé la chronique lorsqu'il a proposé en mars de verser 5 millions de dollars à chaque habitant Afro-Américain éligible.

Cette seule mesure coûterait "50 milliards de dollars", soit "trois fois et demi le budget annuel de la ville", estime le chef de file des ré-

publicains locaux, John Dennis, qui dénonce un projet irréaliste.

"Il y aura un retour de bâton pour le parti démocrate, une fois que la communauté noire se rendra compte qu'on s'est joué d'elle", avertit-il, en rappelant qu'après avoir envisagé la création d'une commission fédérale, Joe Biden n'a jamais donné suite.

Le gouverneur de Californie lui-même, Gavin Newsom, semble hésiter à sortir le portefeuille. "Affronter cet héritage va bien au-delà des paiements en espèces", a-t-il souligné en mai.

Mais pour de nombreux Afro-Américains rencontrés par l'AFP, l'équation financière est incontournable. A San Francisco, capitale de la tech où la gentrification a fait exploser les prix, ils ne représentent plus qu'environ 5% de la population, contre 13% dans les années 1970.

La rénovation urbaine "a tué notre communauté et nous ne nous en sommes jamais remis", raconte le pianiste Sam Peoples. Originaire du Fillmore, le septuagénaire a vu sa famille perdre boutique et maison, saisies par la ville lorsqu'il était jeune.

Un à un, les restaurants de "soul food", tout comme les clubs de jazz où jouait son père saxo-

phoniste et fréquentés par Duke Ellington, Billie Holiday ou Ella Fitzgerald, ont disparu. A la place du plus célèbre d'entre eux, le "Jimbo's Bop City", on trouve désormais un salon de coiffure où la coupe femme démarre à 105 dollars.

"Nous avons perdu notre sens de la communauté. La colonne vertébrale (du quartier) a été arrachée", soupire-t-il.

"Il ne s'agissait pas de rénovation urbaine, mais d'expulsion des Noirs (...) C'était une forme d'apartheid", juge le pasteur Amos Brown, qui prêche dans l'Eglise évangélique du Fillmore depuis 1976.

Malgré sa façade progressiste, la Californie a adopté des politiques racistes "comme le reste du pays", ajoute ce militant des droits civiques, membre des commissions sur les réparations créées par l'Etat et la ville.

A 82 ans, ce compagnon de route de Martin Luther King appelle les démocrates à ne pas enterrer la question pour des raisons budgétaires.

"Si on n'a pas tout l'argent nécessaire, (...) il faut au moins s'engager et verser un acompte", réclame-t-il. "L'Amérique doit payer sa dette envers les Noirs."



Malgré sa façade progressiste, la Californie a adopté des politiques racistes "comme le reste du pays"

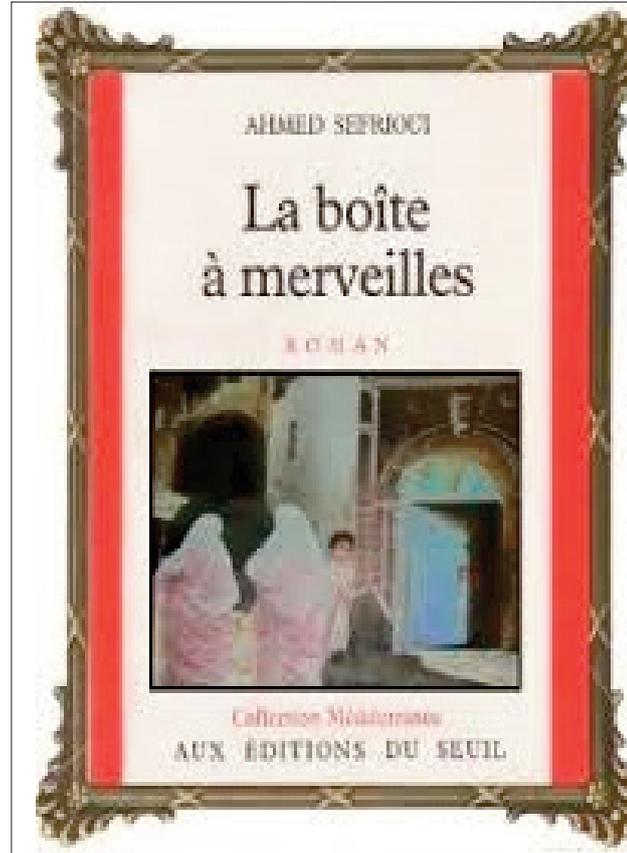
Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.

Ma mère remportait auprès des voisines un gros succès. Je n'aimais pas beaucoup ces sortes d'exhibitions. L'excès de gaité de ma mère était pour moi lié à de fâcheuses conséquences. Le matin, débordante d'enthousiasme, elle ne manquait jamais, le soir, de trouver quelque motif de querelle ou de pleurs. Mon père rentrait toujours tard; il nous trouvait rarement de bonne humeur. Il subissait presque toujours le récit d'un événement que ma mère se plaisait à peindre avec les couleurs les plus sombres. Quelquefois un incident de mince importance prenait des proportions de catastrophe.

Ainsi en fut-il quand Rahma eut l'idée néfaste de faire sa lessive un lundi. Il était établi que ce jour-là appartenait exclusivement à ma mère. De bonne heure, elle occupait le patio, l'encombraient d'auges de bois, de bidons qui servaient de lessiveuses, de seaux pour le rinçage et de paquets de linge sale. A peine vêtue d'un séroual et d'un vieux caftan déchiré, elle s'affairait autour d'un feu improvisé, remuait le contenu du bidon à l'aide d'une longue canne, pestait contre le bois qui donnait plus de fumée que de chaleur, accusait les marchands de savon noir de l'avoir escroquée et appelait sur leurs têtes toutes sortes de malédictions. Le patio ne suffisait pas à son activité. Elle grimpa jusqu'à la terrasse, tendait ses cordes, les soutenait à l'aide de perches de mûrier, redescendait brasser des nuages de mousse.

Ce jour-là ma mère m'expédiait à l'école avec, pour vêtement, une simple chemise sous ma djellaba. Le déjeuner était sacrifié. Je devais me contenter d'un quartier de pain enduit de beurre rance, accompagné de trois olives. Notre chambre même perdait son visage habituel. Les matelas gisaient là, sans couvertures, les coussins n'avaient plus d'enveloppes et la fenêtre semblait nue sans son rideau semé de fleurettes rouges.

La soirée était consacrée au pliage des vêtements. Ma mère prenait une chemise toute froissée et sentant le soleil, la déployait sur ses genoux, la regardait par



transparence, la pliait, les manches à l'intérieur, avec application, presque avec gravité. Parfois, elle faisait une reprise. Elle n'aimait guère la couture et moi-même, je préférerais la voir tirer sur ses cardes ou tourner son rouet. L'aiguille, instrument particulièrement citadin, représentait à mes yeux un symbole de mollesse. Il était de tradition dans notre famille que le métier féminin noble par excellence consistât à travailler la laine. Manier l'aiguille équivalait presque à un reniement. Nous étions Fassis par accident, mais nous restions fidèles à nos origines montagnardes de seigneurs paysans. Ma mère ne manquait jamais d'évoquer ces origines lors des querelles avec les voisines. Elle osa même soutenir devant Rahma que nous étions d'authentiques descendants du Prophète.

- Il existe, dit-elle, des papiers pour le prouver, des papiers gardés précieusement par l'imam de la mosquée de notre petite ville. Qui es-tu, toi, femme d'un fabricant de charrues, sans extraction, pour oser mettre ton linge, plein de poux, près du mien fraîchement lavé? Je sais ce que tu es, une mendicante d'entre les mendiantes, une domestique d'entre les domestiques, une va-nu-pieds, crottée et pouilleuse, une lécheuse de plats qui ne mange jamais à sa faim. Et ton mari! Parle-moi de cet être difforme, à la barbe rongée de mites, qui sent l'écurie et braie comme un âne! Que dis-tu? En parler à ton mari? Est-ce que moi, je crains ton mari? Qu'il vienne! Je lui montrerai de

quoi peut être capable une femme de noble origine. Quant à toi, arrête tes piailllements et ramasse tes hardes. Toutes les voisines témoigneront en ma faveur. Tu m'as provoquée. Je ne suis pas une petite fille pour me laisser insulter par une femme de ton espèce.

De notre fenêtre du deuxième étage, pâle d'angoisse et de peur, je suivais la scène, alors que ma mémoire d'enfant enregistrerait les phrases violentes.

Le soir, tout abruti de sommeil, j'entendis mon père monter l'escalier. Il entra selon son habitude, se dirigea vers son matelas posé à même le sol. Ma mère prépara le souper, posa la table ronde, le plat de ragout et le pain. On sentait qu'elle boudait.

Mon père se mit à manger sans poser de questions. Ma mère boudait toujours. Puis elle éleva brusquement la voix et dit :

Cela ne te fait rien à toi, qu'on nous traîne dans la boue, qu'on nous insulte, qu'on insulte nos nobles origines, nos ancêtres qui faisaient trembler les tribus! Cela ne te fait rien que les gens de basse extraction tentent de souiller, par des paroles inconvenantes, notre famille qui compte parmi ses morts des hommes courageux, des chefs, des saints et des savants! Toujours silencieux, mon père continuait à manger.

Ma mère recommença :

- Oui, tout cela ne te fait rien. Que ta femme subisse tous les affronts, ton appétit n'en est pas affecté et tu manges

comme à l'ordinaire. Moi, j'ai tellement de peine sur le cœur que je ne mangerai plus jamais de ma vie. Ma mère, se cachant le visage dans ses deux mains, poussa un long sanglot et se mit à pleurer à chaudes larmes. Elle gémissait, se lamentait, se donnait de grandes claques sur les cuisses, chantait sur un air monotone et combien triste tous les malheurs qui l'avaient frappée. Elle énumérait les insultes qu'elle avait reçues, les épithètes dont on l'avait gratifiée, recommençait intarissablement le panégyrique de ses ancêtres qui, par la même occasion, se trouvaient offensés. Mon père, rassasié, but une gorgée d'eau, s'essuya la bouche, tira à lui un coussin pour s'accouder et demanda :

- Avec qui t'es-tu encore disputée ?

La phrase eut sur ma mère un effet magique. Elle cessa de pleurer, releva la tête et, avec une explosion de fureur, s'adressa à mon père :

- Mais avec la gueuse du premier étage, la femme du fabricant de charrues! Cette dégoûtante créature a souillé mon linge propre avec ses guenilles qui sentent l'étable. Elle ne se lave jamais d'ordinaire, elle garde ses vêtements trois mois, mais pour provoquer une querelle, elle choisit le lundi, mon jour de lessive, pour sortir ses haillons. Tu connais ma patience, je cherche toujours à aplanir les difficultés, je ne me départis jamais de ma courtoisie coutumière; je tiens cela de ma famille, nous sommes tous polis. Les gens qui nous provoquent par des paroles grossières perdent leur temps. Nous savons conserver notre calme et garder notre dignité. Il a fallu cette pouilleuse... La voix de Rahma troua la nuit.

- Pouilleuse! Moi! Entendez-vous, peuple des Musulmans ?

La journée ne lui a pas suffi, les hommes sont maintenant dans la maison et pourront témoigner devant Dieu qui de nous deux a dépassé les limites des convenances. Ce qui se passa après ne peut être décrit par des mots. Ce furent d'abord des cris aigus et prolongés, des vociférations, des sons sans suite et sans signification. Chacune des antagonistes, penchée hors de sa fenêtre, gesticulait dans le vide, crachait des injures que personne ne comprenait, s'arrachait les cheveux. Possédées du démon de la danse, elles faisaient d'étranges contorsions. Voisins et voisines sortirent de leurs chambres et mêlèrent leurs cris aux cris des furies. Les hommes, de leurs voix graves, les exhortaient au calme, insistaient pour qu'elles maudissent solennellement Satan, mais ces sages conseils les excitaient davantage. Le bruit devint intolérable. C'était une tempête, un tremblement de terre, le déchaînement des forces obscures, l'écrasement du monde. Je n'en pouvais plus. Mes oreilles étaient au supplice, mon cœur dans ma poitrine heurtait avec force les parois de sa cage. Les sanglots m'étouffèrent et j'écrulai aux pieds de ma mère, sans connaissance.

(A suivre)



Les meilleures plages du monde



Whitehaven Beach en Australie

Tout est dans le nom. Le paradis fait du sable le plus blanc qui soit. Composé quasi exclusivement de silice, ce sable possède à la fois une merveilleuse couleur et des propriétés très agréables, car malgré son exposition au soleil, ce sable ne brûle pas. Rendez-vous sur les îles Whitsunday pour découvrir ce fascinant spectacle de bandes de sable arrondies et bercées par ses eaux turquoise.

Recette

Quiche au fromage, olives et ciboulette



Ingrédients :

1 pâte feuilletée (ou pâte brisée)
120 ml de crème liquide
2 oeufs
100 g de fromage cheddar
Une pincée d'origan
Une pincée de sel
Poivre du moulin
1 c-à-soupe de ciboulette ciselée

Préparation :

Préchauffer le four à 190 C (375 F), beurrer les moules à mini-muffin (s'ils ne sont pas anti-adhésif).
Dans un bol, battre les oeufs et incorporer la crème liquide.
Ajouter le fromage Cheddar ainsi que les olives (vertes et noires) coupée

en rondelles.

Ajouter la ciboulette ciselée.
Assaisonner d'origan, pincée de sel et de poivre du moulin.

Étaler la pâte feuilletée et découper des disques en vous aidant d'un emporte-pièce.

Foncer les moules de disques de pâte feuilletée. Piquer le fond et les bords à l'aide d'une fourchette.

Verser l'appareil oeuf-crème liquide.

Parsemer d'origan si désiré et enfourner environ 30-35 minutes (les mini-quiches vont gonfler c'est normal).

À la sortie du four laisser reposer 10 minutes avant de démouler sur une grille et laisser tiédir.

Art & culture

Caftan: *Le génie ancestral du Royaume célébré à Rome*

La magnificence du caftan marocain, célébrée lundi soir à Rome, a séduit les épris de la mode par le savoir-faire unique, l'ingéniosité et la créativité des maîtres-artisans du Royaume.

Représentée par la styliste Hayat Karimi, l'excellence marocaine, haute en couleurs et en broderies artisanales, a illuminé la piste du "Mediterranean Sunset", un défilé de mode orchestré par une panoplie de créateurs internationaux au cœur du musée futuriste d'art contemporain de Rome.

Tissé, taillé et remodelé par plusieurs générations d'artisans marocains, le caftan a une nouvelle fois ébloui par sa finesse, transportant le public romain dans un voyage visuel où chaque tenue raconte une histoire unique, mise en avant par la talentueuse styliste italo-marocaine.

"Je suis honorée de représenter notre culture diversifiée, notre patrimoine séculaire et notre savoir-faire singulier, qui a toujours séduit le monde occidentale", a déclaré à la MAP la styliste marocaine, relevant que le caftan est une source inépuisable de créativité et d'inspiration, dont les codes font la renommée de plusieurs grandes villes ma-

rocaines telles que Rabat, Fès, Marrakech et Meknès.

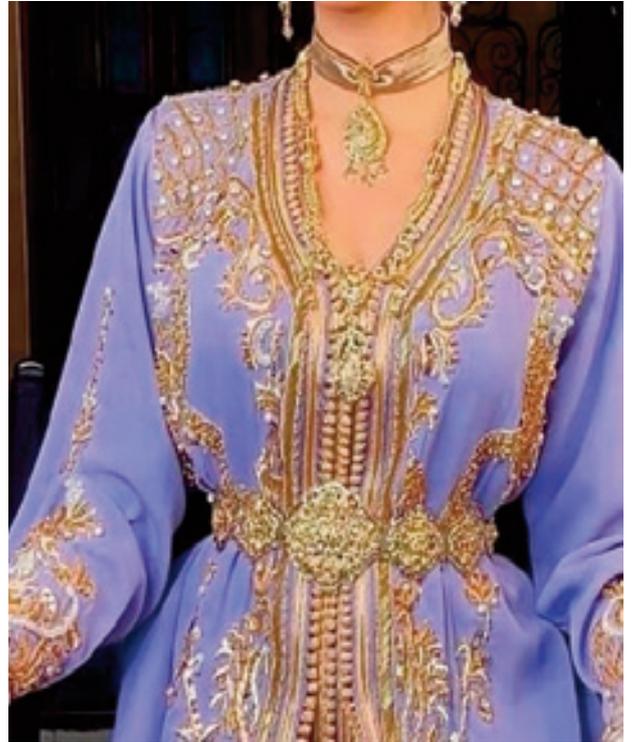
Conservant leurs titres de noblesse, les caftans proposés par Hayat Karimi ont, d'ailleurs, dévoilé, la richesse et le génie du maître artisan marocain en matière de tissage, de perlage, de tressage et de joaillerie.

Selon les organisateurs de cet événement, qui a vu la présence de l'ambassadeur du Royaume en Italie, Youssef Balla, "la participation du Royaume a permis d'admirer les détails minutieux du caftan marocain, qui manie magiquement les coupes, les broderies, les couleurs et les pierres précieuses".

"À travers mes créations, je tente de perpétuer l'art ancestral du Maroc et de marier tradition et modernité", a fait savoir Mme Karimi, notant que la touche marocaine peut s'allier aux tenues les plus modernes, grâce à sa délicatesse et sa finesse.

L'objectif pour cette créatrice c'est de "réinterpréter le caftan, vêtement iconique du Royaume, de manière à ce que la femme occidentale puisse le porter aussi bien dans les soirées que dans sa vie quotidienne".

"Symbole d'identité et de fierté, le caftan s'ouvre et s'adapte aux tendances



actuelles, tout en gardant son âme et son essence, portée par les Marocains dans les quatre coins du monde", a estimé la styliste sollicitée aux niveaux européen et arabe.

Lauréate en architecture de l'école polytechnique de Turin, Hayat Karimi a fait ses premiers pas dans le monde de la mode à travers le mannequinat. Elle a collaboré avec les plus grands créateurs européens internationaux, notamment

Giorgio Armani, avant de fonder sa propre marque en 2017.

Outre le Maroc, le Liban, la Jordanie, le Koweït, l'Italie et l'Inde ont défilé sur le podium de ce show international, organisé par la Fondation italienne Med-Or, en partenariat avec l'institut culturel libanais et la commune de Rome. Les stylistes participants ont été choisis pour leur originalité, leur précision et la qualité de leurs tissus.

Abdallah Alaoui : *La Fondation Almouggar n'a cessé d'œuvrer pour la sauvegarde et la pérennité du patrimoine culturel hassani*

En marge du colloque "La culture bidane : Enjeux de préservation de la mémoire et de sauvegarde du patrimoine immatériel", Libé a rencontré le docteur Abdallah Alaoui, membre du bureau de la Fondation Almouggar et coordinateur du colloque qui a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées.



Libé : Quel est le principal rôle du Moussem de Tan ?

Abdallah Alaoui : Depuis sa création en 2014, la Fondation Almouggar n'a cessé d'œuvrer pour la sauvegarde et la pérennité du patrimoine culturel hassani, à travers la signature de conventions et l'organisation de colloques.

Quels sont les participants à ce colloque ?

Lors de ce colloque, nous avons réuni des experts dans le domaine du patrimoine culturel sahraoui issus des provinces du Sahara marocain aux côtés de leurs confrères mauritaniens dont la culture est un prolongement de celle de notre Sahara.

Quelle démarche adopte la fondation pour la vulgarisation du patrimoine culturel sahraoui ?

Depuis sa création, la Fondation Almouggar déploie beaucoup d'efforts pour faire connaître ce patrimoine culturel séculaire. Elle participe à toutes les manifestations concernant ce domaine, où qu'elles soient, sur les plans national et international. Nous venons de créer le Grand prix de la littérature hassanie et nous avons d'autres projets en vue.

Tan Tan

Propos recueillis par A.El Katab

Des chefs d'Etat africains primés pour leur "combat" pour la restitution des biens culturels

Les chefs d'Etat africains, Macky Sall du Sénégal, Patrice Talon du Bénin et Félix Tshisekedi de la République démocratique du Congo, ont été honorés, lundi à Dakar, pour leur "combat" en faveur de "la restitution des biens culturels africains spoliés par l'Occident".

A l'initiative du festival de cinéma "Caméra 72", qui se tient à Dakar du 10 au 12 juillet, sous le thème "Trésors patrimoniaux: Quelles coopérations africaines pour une restitution", ces leaders africains ont reçu des trophées pour les démarches qu'ils ont entreprises en faveur de la restitution des biens culturels africains "spoliés par l'Occident".

"On parle cette année des biens et trésors culturels à restituer, l'objectif du festival est de contribuer à la sensibilisation parce qu'on s'adresse à des États pour leur demander d'éviter d'y aller en rangs dispersés pour récupérer les biens culturels", a souligné Alioune Diop.

"Si l'Afrique parle d'une seule voix, ajoute-t-il, cela peut aider à récupérer ce que l'Occident nous doit. Tout doit se faire sur le rapport Savoy-Sarr [Bénédictine Savoy et Fel-

wine Sarr, auteurs d'un rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain]".

L'universitaire Ibrahima Wane a salué "la pertinence de poser non seulement la question du patrimoine, mais en mettant en avant la convergence interafricaine".

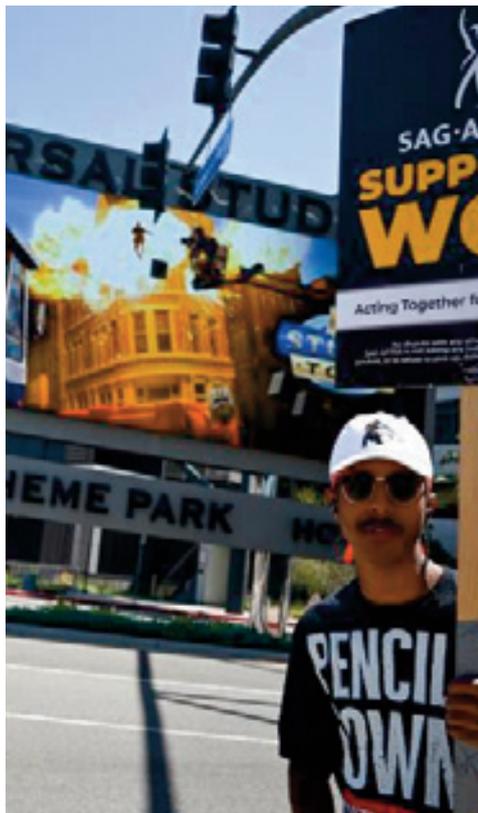
Selon M. Wane, qui enseigne la littérature et les civilisations africaines à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), "cela va permettre deux choses, d'une part une réappropriation, invitant les Africains à voir eux-mêmes comment le faire, et d'autre part l'efficience".

La troisième édition de "Caméra 72" met en exergue des films, moyens et courts métrages ayant comme thème les arts. Le Bénin est le pays invité d'honneur et la République Démocratique du Congo est le pays invité spécial.

Le film "L'histoire d'un retour", produit par l'Office de radiodiffusion télévision du Bénin, qui retrace le processus de restitution des 26 trésors culturels du Bénin par la France, a été présenté à l'ouverture de la manifestation.



Hollywood à cran avant une possible grève des acteurs



Les acteurs vont-ils mettre l'industrie audiovisuelle américaine à l'arrêt? Hollywood était toujours à cran mercredi face à un possible mouvement social des comédiens, susceptibles de rejoindre les scénaristes en grève et de sérieusement handicaper la promotion des blockbusters estivaux.

Malgré la prolongation de pourparlers entre la SAG-AFTRA, syndicat des acteurs, et les studios et plateformes pendant une dizaine de jours, peu de progrès semblent avoir été faits pour s'accorder sur une nouvelle convention collective.

Un petit groupe de patrons a fait appel au gouvernement à Washington pour dépêcher des médiateurs. Mais malgré un consentement du syndicat à une telle médiation, les relations demeurent tendues et la perspective d'une grève se rapproche.

"Nous sommes engagés dans le processus de négociation et nous explorerons et épuiserons toutes les possibilités de parvenir à un accord, mais nous ne sommes pas convaincus que les employeurs aient l'intention de négocier", a affirmé la SAG-AFTRA dans un communiqué mardi soir.

Faute d'accord ou de nouvelle prolongation à minuit heure de Los Angeles (07H00 GMT), les 160.000 acteurs et autres professionnels du cinéma représentés par la SAG-AFTRA se retrouveraient en grève. Ils viendraient ainsi grossir les rangs des scénaristes, déjà à l'arrêt depuis plus de deux mois.

Un double mouvement social réunissant

acteurs et scénaristes serait une première à Hollywood depuis 1960, époque à laquelle Ronald Reagan avait mené une grève majeure qui avait débouché sur des concessions importantes des studios et consacré l'envergure politique d'un acteur devenu par la suite président des Etats-Unis.

Ce mouvement pourrait mettre l'industrie, qui tourne déjà au ralenti à cause de la grève des scénaristes, à genoux.

Car les acteurs peuvent geler non seulement les productions basées sur les scripts déjà terminés avant mai, mais aussi la promotion des blockbusters attendus en salle cet été, comme le très attendu "Oppenheimer" de Christopher Nolan.

Seuls quelques "talk-shows" et émissions de télé-réalité pourraient se poursuivre.

Face à cette perspective, l'inquiétude grandit chez les professionnels. De puissants chefs d'agence - les patrons des représentants qui négocient pour les acteurs - se sont proposés pour fluidifier les négociations.

L'absence prolongée des grands visages d'Hollywood devient de plus en plus crédible et la presse spécialisée commence à envisager sérieusement un été sans stars sur les tapis rouges.

Comic-Con, la grand-messe des geeks et amateurs de bande dessinée américains, pourrait ainsi se dérouler sans vedettes la semaine prochaine à San Diego. Sans acteurs, le lancement du nouveau film de Disney, "Le Manoir Hanté", pourrait être réduit à

un "événement privé" pour les fans ce week-end.

Une grève serait également synonyme de boycott des Emmy Awards, l'équivalent des Oscars pour la télévision prévus le 18 septembre. La production envisage déjà de reporter l'événement au mois de novembre, voire à l'année prochaine, selon la presse américaine.

Comme les scénaristes, les acteurs réclament de meilleures rémunérations pour lutter contre l'inflation et des garanties face aux bouleversements potentiels liés à l'intelligence artificielle, comme le clonage vocal.

Ils protestent notamment contre la baisse de leurs rémunérations "résiduelles", dues à chaque rediffusion d'un film ou d'une série, provoquée par le streaming. Conséquents lors d'un passage télévisé car basés sur le modèle publicitaire, ces émoluments sont bien moindres pour les plateformes, qui ne communiquent pas leurs chiffres d'audience.

Les grilles automnales de la télévision américaine sont d'ores et déjà bouleversées par la grève des scénaristes. Mardi, la chaîne Fox a dévoilé un calendrier basé sur des programmes de télé-réalité comme "Cauchemar en cuisine" ou "Lego Masters".

Les nouvelles saisons de nombreuses séries populaires arrivent déjà des retards conséquents. Et si les acteurs rejoignent la grève, la sortie des futurs blockbusters pourrait aussi en pâtir, car il s'écoule de longs mois entre la fin d'un tournage et la sortie au cinéma.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

RAVITA- ILLE	COBALT	ROMAINS	LIE PANTIN	EN FRICHE	IMPLIC- ITE	VIEILLE CITÉ	DÉPOSÉ	TOURNER AU VINAIGRE
RAPIDITÉ								
PORTU- GAÏSE	MÈCHE	EN CONGÉ		ENTOUR- AGE FÉMININ				
					HABIT- UDE	PREMIÈRE CLASSE		
OPUS		PARÉIL	LETTRES D'ARIUS	GRECQUE		QUARTIER DE CHIBA		
VIGNER- ON								
	MARQUE LE DOUTE			FIN DE PARTIE		AIGREL- ET	RÂPÉ	
LITHIUM NOTE			PRONOM ANNEAU EN CORDAGE		GUÏBOL- LE	FORME D'ÊTRE		
	LE BOUT DE LA LANGUE	EN VENTE		PRONOM GRECQUE		CERTAIN- NE		AFFLUX
NOTE TRANS- GRESSER								
NÉON BALAI		PANTALON MOULANT			ARGENT		LETTRES DE RABAT	
	CONSER- VATEUR PRONOM			CASSE LES PIEDS				
ÂGE			COMME- NTATEUR					

Solution mots flechés d'hier

LAYER	D	ARTIC	PACIF	PARADO	PELLÉ plus PIS	O	MOUL	MOUS ATROU	B	ÉCROU SPHAL	BALAN COÛRE
JUS	E	L	E	C	T	R	I	C	I	T	É
PARA- FE OSTIE	B	E	L	L	E				A		R
LA			E			L	O	M	B	R	I
ARTICLE RABAT	R	A	M	E		M	A	O		B	A
MICHEL NOTE	B	I	E	N	F	A	I	T	E		
	D	O		N	O	I	R		I	N	P
TENDU	U		T	R			U	N		B	O
	L	I	G	A	M	E	N	T		A	L
LETTE PRONOM	L	A	I	E	S		O	M	B	R	E
	I	L		R			G	P	U		D
GARNE	E	V	E	N	T	A	I	L		E	T
PETIT PARTIC	R	U		F	I	G	E	L		R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadja Sals (Responsable)
Myriem Behane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmehdi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katab
(Ladyoune)
Abdelali Khalilad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Sahnoun
Khali Berrouzouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 63 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Yousseoufi
Leubna Baghdadi
Latifa Mounib
Kha Ait Dahman
Sihem Zatter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 25 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب
OJb
MAROC
2017
www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Petiteesse
- 2- Bruns rouges - Personnel
- 3- Faire la vidange
- Centrale de maîtres
- 4- Désespoir de harrag
- On clique dessus
- 5- Terme de commerce - Elliptique
- 6- Silencieuses - Longueur jaune
- 7- Erbium - Objets de musée
- 8- Politique angolais - Os de poisson
- 9- Révolté
- 10- Epoque - Amour asinien

VERTICALEMENT

- 1- Agité
- 2- Invention capitale
- 3- Lève voile - Source de devises...
- 4- Victoire de Napoléon
- Ouverture
- 5- Grivois - Détruisit - Possessif
- 6- Voisin d'eau
- 7- Cours d'eau - Homme de soldats
- 8- Note - Chevilles
- 9- Petit fût
- 10- Héros de Virgile
- Eau de France

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	R	U	S	T	R	A	N	T	E
2	U	E	L	E		E	N		I	T
3	L	E	T		A	V	I	S	E	E
4	G	L	I	S	S	E	M	E	N	T
5	U		M	I	T		E	T	N	A
6	R	E	A		E	A		S	E	
7	A	T	T	E	R	R	E		S	M
8	N	A	U	T	I	S	M	E		E
9	C	T	M		E		O	U	R	S
10	E	S		A	S	S	I	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	1	4	2	8			3	5
			4	3	7			
								8
1	4			7	6			
	6	7	4		8	3	5	
	8	9				2	7	
4								
		1	6	7				
6	3			1	5	2	7	

Moyen

7	3		4	1	6			
	2		9	7	4			
			8		2			
					7	8		
	7	4	8	3	6			
4	8							
7	5							
	4	8	6		2			
9	1	7			4	5		

Difficile

	3		2	6				
9		7		4				
7		6	5					
6			5	1				
	7	9			2	3		
	1	8				6		
			3	6		9		
		5		7		3		
6	4			5				

Expert

	4	8	5					
	2		9					
	9	2	5	6				
6			9					
	1	3	2					
		7						3
3	4	6	1					
		8		7				
		4	3	6				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	2	5	3	1	7	9	8	4
7	4	8	5	6	9	2	3	1
9	1	3	2	8	4	5	7	6
8	3	2	7	4	6	1	5	9
1	6	4	9	5	8	3	2	7
5	9	7	1	3	2	6	4	8
2	7	1	4	9	3	8	6	5
3	5	6	8	7	1	4	9	2
4	8	9	6	2	5	7	1	3

Moyen

2	1	8	4	6	7	5	3	9
5	6	7	9	1	3	2	8	4
4	9	3	5	8	2	7	6	1
1	4	5	8	3	6	9	2	7
6	7	9	2	5	1	3	4	8
3	8	2	7	9	4	1	5	6
7	5	6	1	2	8	4	9	3
8	2	1	3	4	9	6	7	5
9	3	4	6	7	5	8	1	2

Difficile

5	7	8	1	3	2	9	6	4
9	1	2	4	5	6	7	3	8
3	4	6	8	9	7	1	5	2
4	8	7	9	2	3	6	1	5
6	2	5	7	8	1	4	9	3
1	3	9	6	4	5	8	2	7
7	9	3	2	1	4	5	8	6
8	5	4	3	6	9	2	7	1
2	6	1	5	7	8	3	4	9

Expert

2	5	6	4	3	8	7	9	1
9	7	4	5	2	1	3	6	8
1	3	8	6	9	7	4	5	2
4	8	9	3	1	5	6	2	7
5	2	3	7	6	9	1	8	4
7	6	1	2	8	4	5	3	9
6	9	7	8	4	3	2	1	5
8	4	2	1	5	6	9	7	3
3	1	5	9	7	2	8	4	6

L'Espagne s'alarme d'une hausse des crimes sexuels commis par des mineurs

En Espagne, la hausse récente de violences sexuelles commises par des mineurs inquiète autorités et associations, qui dénoncent l'impact de l'accès de plus en plus jeune à la pornographie.

"Depuis quelques années", on "assiste à une augmentation progressive", à défaut d'être "spectaculaire", du "nombre de crimes sexuels commis par des mineurs", souligne, dans un entretien à l'AFP, Eduardo Esteban, procureur chargé de coordonner la politique pénale envers les mineurs dans le pays.

Cette hausse, "légèrement plus marquée l'an dernier" que les années précédentes, selon le magistrat, a fini par placer ce problème sous le feu des projecteurs en raison de plusieurs affaires relayées ces derniers mois.

Parmi elles, le viol présumé fin 2022 par un groupe de mineurs d'une fillette de 11 ans dans les toilettes d'un centre commercial de la région de Barcelone. Parmi les accusés, seuls deux avaient plus de 14 ans, âge minimum pour être inculpé en Espagne, et un seul a été admis temporairement dans un centre pour mineurs.

En juin, un cas similaire a été signalé dans la même région, la Catalogne, où le nombre de mineurs de

moins de 14 ans impliqués dans des délits ou crimes sexuels a doublé entre 2015 et 2022, passant de 53 à 103, et où 12,3% des personnes arrêtées entre janvier et avril 2023 dans de telles affaires étaient des mineurs, selon l'ex-citif régional et la police.

Autre signe de la préoccupation des autorités, le Défenseur du peuple, équivalent espagnol du Défenseur des droits en France, a ouvert début juin une enquête sur l'agression sexuelle présumée d'une jeune fille de 13 ans par deux élèves de son collège madrilène.

Ces affaires ont suscité l'indignation dans le pays, où la lutte contre les violences sexuelles est une cause nationale. En pleine campagne électorale pour les législatives du 23 juillet, l'extrême droite n'a, elle, pas tardé à réclamer un abaissement de l'âge de responsabilité pénale.

Mais selon des experts comme Carmela del Moral, de l'ONG Save the Children, "il n'y a pas de solution miracle, comme abaisser l'âge de la responsabilité pénale et envoyer tout le monde en prison", pour enrayer cette hausse.

L'accès, sans contrôle, de plus en plus d'enfants à la pornographie est, selon les spécialistes, l'un des princi-



aux facteurs de passage à l'acte.

"Les jeunes, les enfants, se tournent de plus en plus tôt vers ces contenus", dont ils se servent comme de "tutoriels", "comme lorsqu'on va sur YouTube voir comment réparer un pneu de vélo crevé", explique le procureur Esteban.

Selon Lluís Ballester, professeur à l'université des îles Baléares, l'âge du premier contact avec ces contenus diminue progressivement: actuellement, 15 à 20% des enfants espagnols de 8 à

9 ans assurent ainsi avoir déjà été confrontés à la pornographie en ligne.

Une étude menée en 2020 par Save The Children montrait que près de sept adolescents sur dix consommaient fréquemment de la pornographie et que plus de la moitié d'entre eux s'en inspiraient dans leurs expériences sexuelles.

Or, cette pornographie est souvent "violente, avec des femmes soumises, qui ne contredisent ni ne contrentent jamais le désir masculin, qui

acceptent n'importe quelle pratique, même si elle est folle", insiste Lluís Ballester.

Et elle normalise les agressions en groupe, souvent filmées, avertit Mme Del Moral. Les jeunes "apprennent la sexualité à travers la pornographie et c'est comme s'ils apprenaient à conduire en regardant +Fast and Furious+", dit-elle.

Si l'accès aux contenus pornographiques est en théorie interdit aux moins de 18 ans, le contrôle fait en général défaut, amenant le procureur Esteban à appeler de ses vœux un "contrôle parental (...) avec la coopération des réseaux sociaux" et des plateformes.

Cet accès sans contrôle réel précède dans de nombreux pays, comme en France, où le gouvernement a annoncé en mai qu'il voulait parvenir avant la fin de l'année à une vérification d'âge effective sur les sites pornos.

Face à cet impact du porno, les experts s'accordent aussi sur la nécessité de renforcer l'éducation sexuelle des adolescents. "Les mesures adoptées avec les mineurs ont leur effet et il y a très peu de récurrence", insiste le procureur Esteban. Mais "avec une éducation sexuelle plus adéquate, il y aurait beaucoup moins de délits".

Aux Etats-Unis, Facebook modifie les paramètres d'accès aux contenus problématiques

Faut-il masquer les informations identifiées comme fausses par des vérificateurs sur les réseaux sociaux? Aux Etats-Unis, Facebook laisse désormais le choix à ses utilisateurs, un changement significatif visant officiellement à donner moins de pouvoir à son algorithme, mais qui pourrait profiter aux conspirationnistes selon certains spécialistes.

Jusqu'ici, cet algorithme reléguait par défaut au bas des fils des utilisateurs les contenus signalés par les services de vérification partenaires de Facebook, parmi lesquels l'AFP.

Mais un nouveau paramètre du réseau social permet maintenant aux internautes de faire eux-mêmes ce choix et donc potentiellement de rendre de la visibilité à ces contenus faux ou trompeurs.

Cette option propose de "réduire davantage" la visibilité de ces contenus jugés problématiques, les poussant "encore plus bas sur le fil afin que vous ne puissiez plus du tout les voir", ou de "ne pas réduire" leur visibilité, avec l'effet inverse, permettant ainsi aux utilisateurs d'avoir davantage accès à ces publications et augmentant la probabilité de les voir s'afficher.

"Nous donnons aux personnes sur Facebook

la possibilité de mieux contrôler l'algorithme qui hiérarchise les contenus sur leur fil", a expliqué à l'AFP un porte-parole de Meta, la maison-mère, précisant répondre ainsi "aux attentes des utilisateurs qui veulent avoir la possibilité de décider ce qu'ils voient sur nos applications".

Apparue en mai dernier, cette fonctionnalité n'a pas fait l'objet de communication spécifique de la part de Facebook, laissant les internautes américains la découvrir par eux-mêmes dans les paramètres.

Cette évolution intervient dans un climat politique particulièrement polarisé aux Etats-Unis, où la modération des contenus sur les réseaux sociaux est un sujet particulièrement sensible.

Les conservateurs accusent le gouvernement de faire pression sur les plateformes pour qu'elles censurent ou suppriment des contenus, sous le faux prétexte de la vérification.

Mardi, un juge fédéral de Louisiane a par exemple limité les possibilités de rencontre entre des hauts responsables de l'administration ou d'agences étatiques et les réseaux sociaux concernant les questions de vérification des contenus.

Et des spécialistes de la désinformation d'institutions reconnues, comme l'Observatoire de l'in-

ternet de l'Université de Stanford, accusés de faire la promotion de la censure – ce qu'ils nient –, font face à des poursuites lancées par des militants conservateurs et le lancement d'une commission d'enquête au Congrès.

Pour de nombreux chercheurs, ce nouveau paramètre introduit par Facebook à environ 18 mois de la présidentielle de 2024 laisse craindre une explosion des contenus problématiques sur les réseaux sociaux.

"Rendre plus discrets les contenus que les vérificateurs estiment problématiques est au centre de la stratégie de lutte contre la désinformation de Facebook", explique ainsi à l'AFP David Rand, professeur au MIT. "Permettre aux gens de simplement changer cela me semble mettre en grand péril ce programme."

Meta s'est pour sa part voulu rassurant, rappelant que les contenus seront toujours présentés comme ayant été identifiés comme trompeurs ou faux par des vérificateurs indépendants, et a ajouté réfléchir à proposer l'option dans d'autres pays.

"C'est le résultat du travail que nous réalisons depuis longtemps dans ce domaine et cela permettra d'aligner les fonctionnalités pour les usagers de Facebook avec celles existant sur

Instagram", a précisé le porte-parole du groupe.

Le réseau permet également désormais de décider la fréquence à laquelle l'utilisateur sera confronté à "des contenus de faible qualité", tels que les pièges à clic ou les messages indésirables, ou des "contenus sensibles", violents ou choquants.

Pour les spécialistes, les conséquences de ces changements ne pourront être mesurés qu'avec du recul, à mesure que les usagers découvriront cette fonctionnalité.

Les organismes de vérification, pour qui il est impossible de contrôler l'ensemble des contenus, sont régulièrement pris à partie en ligne par des personnes remettant en question leur évaluation, même quand il est évident que le sujet abordé est présenté de manière fautive ou incomplète.

Selon Emma Llanso, du Centre pour la démocratie et la technologie, un utilisateur "n'ayant pas confiance dans le rôle des vérificateurs sera enclin" à activer cette nouvelle fonctionnalité "pour essayer d'éviter de voir les vérifications réalisées". Facebook devrait étudier les effets sur l'"exposition à la désinformation" avant de déployer sa fonctionnalité ailleurs dans le monde, "idéalement en partageant les résultats", selon elle.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
CERCLE AGUELMOUS
COMMUNE DE SIDI
HCINE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2023

Le 17/08/2023 à 11H00 mn à onze heures matin il sera procédé dans le bureau de la commune de Sidi Hcine Province Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : REALISATION DE FORAGE DE DEUX PUITTS : PUITTS IKALLOUËN AIT MOUSSA AIT MOUSSA COMMUNE SIDI HCINE CERCLE AGUELMOUS PROVINCE DE KHENIFRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Hcine cercle Aguelmous Province Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept mille dirhams (7000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent un mille sept cent soixante dirhams TTC 101760,00DHS TTC) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Hcine cercle Aguelmous Province Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr. Le Président de la commune rurale de Sidi Hcine cercle Aguelmous Province Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit à travers le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5162/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la santé et de la protection sociale
Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 074/2023/CHUIRC
Le 29/08/2023 à 10 heures 30 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen El Arjouan - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ACHAT DES PRODUITS ET CONSOMMABLES DENTAIRE (60 lots séparés).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics - www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 445 865,11 DHS/TTC (UN MILLION QUATRE CENT QUARANTE-CINQ MILLE HUIT CENT SOIXANTE-CINQ DIRHAMS ONZE CENTIMES TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes :

• Soit aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

• Soit aux dispositions de l'article 27 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca et des articles n° 10-11-12 et 13 de l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021), relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 précité.
Les échantillons accompagnés des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux (voir article 14 du règlement de consultation)

exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au service des Equipements et fournitures de la Direction Générale, sis à 8, Rue Lahcen El Arjouan - Casablanca, au plus tard le 28/08/2023 avant 14 heures (date et heure limite pour le dépôt).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5163/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De La Santé Et De La Protection Sociale
CHP Midelt

AVIS DE REPORT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023 (Séance Publique)

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°01/2023 concernant la remise en état de fonctionnement et la maintenance préventive et corrective des équipements biomédicaux et installations techniques, relevant du CHP Midelt, a été reporté e comme suit :

Report de la date d'ouverture des plis du 25 Juillet 2023 à 10 heures au 04 Aout 2023 à 10 heures ; suite au non-publication de l'avis d'appel d'offres en arabe au journal Annahar Al Maghribia (version arabe).

Report de la date de la visite des lieux du 13/07/2023 à 10 heures au 25/07/2023 à 10 heures

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 5164/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De La Santé Et De La Protection Sociale
CHP Midelt

Avis D'appel D'offres Ouvert
N° 01/2023 (Séance Publique)

Le 04/08/2023 à 10h00 ; il sera procédé, à la salle des réunions de l'hôpital provincial Midelt site à route Mékès Midelt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix relatif à : la remise en état de fonctionnement et la maintenance préventive et corrective des équipements biomédicaux et installations techniques, relevant du CHP Midelt.
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au secrétariat du directeur du CHP Midelt.
Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>
Le cautionnement provisoire ainsi que l'estimation de coût de ce marché sont de :

Lot	Désignation	Cautionnement provisoire	Estimation du cout
1	Equipements d'Anesthésie et de Réanimation	5000,00	800 640,00
		Cinq mille dirhams	Deux cent neuf mille six cent quarante dirhams
2	Equipements de radiologie	5000,00	281 640,00
		Cinq mille dirhams	Deux cent quatre-vingt-un mille six cent quarante dirhams
3	Equipements de laboratoire	9000,00	106 360,00
		Deux mille dirhams	Cent six mille cinq cent soixante dirhams
4	Matériel de Stérilisation	6000,00	833 780,00
		Quatre mille dirhams	Deux cent trente-trois mille sept cent soixante dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret des marchés publics n° 2.12.349 du 25 Joumada Ière 1434 (20 mars 2013).

Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du directeur du centre hospitalier provincial Midelt ;
✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
✓ Soit soumissionner électroniquement au portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Il est prévu une visite des lieux le 25/07/2023 à 10 heure du matin.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5165/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.BM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°32/2023/FDRZM.

Le 09 aout 2023 à 10 :00 heures, il sera procédé, à la salle des réunions site au siège de la Province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre des prix suivant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCÉE QUALIFIANT A LA C.T OULID HAMDANE - PROVINCE D'EL JADIDA.

Le prix d'acquisition des plans est fixé à : quatre-vingt-dix Dirhams (90,00 Dhs).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cent vingt mille dirhams (120.000,00 dirhams).

- L'estimation des couts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : sept million treize mille sept cent quatre-vingt-deux dirhams et 98 cts (7.013.782,98 dhs) T.T.C.

- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique au site www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Il est exigé pour les entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de logistique.

A cet effet, le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises ayant l'activité, la classe et la qualification ci-après :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
A	A.2	3

Les entreprises non installées au Maroc, doivent fournir le dossier technique, tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5166/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE
HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°22/2023/OT

Le Mardi 05 Septembre 2023 à 11 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant les travaux de rénovation du système de décaissage de la Médiathèque de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, et à partir de l'adresse électronique : www.fmh2.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille (30.000,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Mille Six Cents Dirhams (1.995.600,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 9, 10, et 11 du règlement de la consultation de présent appel d'offres.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent, pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 Jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties péculaires.

Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 03 Août 2023 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, qui tient lieu du dossier technique, selon le tableau suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
M	3	M4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 2 du chapitre B de l'article 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

N° 5167/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°27/2023

Le 08/08/2023 à 10H00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de La logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'entretien de réseau routier dépendant de la DPETL D'El Kelaa des sraghna - Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de La logistique d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille Neuf cent Dirhams (15900,00dh).

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : un Million cent dix-huit mille six cent quarante dirhams. (1 118 640.00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de La logistique d'el Kelaa des Sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B1, B6	4

* Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation

N° 5170/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DGM

Avis d'Appel d'offres ouvert N° 12/2023/BG

Le 07/08/2023 à 10H00 , il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU 1ER ANNEXE ADMINISTRATIVE ZERKTOULI, PACHALIK MEDBOUNA A LA COMMUNE DE MEDBOUNA ET 1ER ANNEXE ADMINISTRATIVE AL MADINA JADIDA A LA COMMUNE DE LABRAOUYINE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du **secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés)**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **trente mille dirhams (30 000.00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Un million huit cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent soixante-six dirhams TTC (1 889 466.00 TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du **secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés)**.
- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES ENTREPRISES INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT PRODUIRE UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION COMME SUIV :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
A	4	A5

LES ENTREPRISES NON INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Une visite des lieux est programmée le 26/07/2023 à 10h00, lieu de rencontre Secrétariat Général de la Province de Médiouna.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5168/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
SECRETARIAT GENERAL
DGM

Avis d'Appel d'offres ouvert N° 13/2023/BG

Le 08/08/2023 à 10H00 , il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE L'ANNEXE ADMINISTRATIVE OULED HADDA A LA COMMUNE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR- PROVINCE DE MADIOUNA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du **secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés)**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix mille dirhams (10 000.00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Sept cent quatorze mille sept cent vingt dirhams et soixante-treize centimes TTC (714 720.73 TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du **secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés)**.
- Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES ENTREPRISES INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT PRODUIRE UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION COMME SUIV :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
A	B	A2

LES ENTREPRISES NON INSTALLÉES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PRÉVU PAR LE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Une visite des lieux est programmée le 27/07/2023 à 10h00, lieu de rencontre Secrétariat Général de la Province de Médiouna.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5169/PA

Constitution de LA SOCIÉTÉ TOP STEP SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE

Aux termes d'un acte SSI, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : TOP STEP

La société a pour objet : Imprimerie, Fourniture mobilier matériel de bureau, soutien à l'enseignement. Et en plus généralement toutes opérations se rattachant, directement ou indirectement aux objets précités ou susceptible d'en développer la durée de la société : 99 ans - le siège sociale est fixé au : IMM 2 N° 11 groupe d'habitat quartier jennane SAFI. Le capital de la société est fixé à la somme de 100.000,00 dhs. il est divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune approuvées par : Mr ABDELALI EL-MAAZOUZI 100.000,00 dhs - gérance : la société est gérée par Mr ABDELALI ELMAAZOUZI - EXERCICE SOCIAL : DU 01 JANVIER AU 31 décembre de chaque année - Immatriculation : la société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de 1^{ère} instance de safi le 10/07/2023 sous N° 14045. N° 5171/PA

TRANSABET S.A.R.L. AU

Au capital de 10000 Dirhams
Siège Social : DOUAR LAATATRA FRACTION BARAKA AL AMINE TOUABET SAFI RC N° : 11231

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à SAFI en date du 10/05/2023. La collectivité des associés a :

- Approuvé des comptes définitifs de la liquidation.
- Donné quitus au liquidateur Monsieur AOUNAT ABDELBASSET Titulaire de la CIN N°111169889 pour sa gestion et le décharge de son mandat.
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de SAFI LE 22/06/2023 sous le N°942, radiation au R.C de SAFI. N° 5172/PA

JO-HOM "S.A.R.L"

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 05/06/2023. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: JO-HOM "S.A.R.L AU"
OBJET : adjudicataire concessionnaire ou fermier des droits de vente dans les souks et sur les marchés ou autre recettes publiques.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 ESPACE ZERKTOUNI BDZERKTOUNI, 1ER ETG N°3 QU H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHs, divisé en 1000parts de 100 DHs chacune.
- Mr HAMMOU OUTMAN..... 500,00 Parts
- JOUHAINA HARIRI..... 500,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est

gérée par Mr HAMMOU OUTMAN
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 03/07/2023
R.C N° : 589717.
Pour extrait et mention N° 5173/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEDHOUNA SECRETARIAT GENERAL DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert N° 18/2023/BG Le 04/08/2023 à 10H00, il sera procédé dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la Province de Médouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de matériels informatiques pour l'équipement des annexes administratives relevant de la Province de Médouna -Lot unique-. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt dirhams TTC (699 120,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médouna (division de budget et des marchés/service des marchés).
• Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés au plus tard le 03/08/2023 à 14H00
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

JO-HOM "S.A.R.L"

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 05/06/2023. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: JO-HOM "S.A.R.L AU"
OBJET : adjudicataire concessionnaire ou fermier des droits de vente dans les souks et sur les marchés ou autre recettes publiques.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 ESPACE ZERKTOUNI BDZERKTOUNI, 1ER ETG N°3 QU H.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHs, divisé en 1000parts de 100 DHs chacune.
- Mr HAMMOU OUTMAN..... 500,00 Parts
- JOUHAINA HARIRI..... 500,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est

gérée par Mr HAMMOU OUTMAN
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 03/07/2023
R.C N° : 589717.
Pour extrait et mention N° 5173/PA

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent vingt dirhams TTC (699 120,00 Dhs).
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers au site www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : quatre million cent cinquante neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf dirhams et 60 cts (4.159.989,60 dhs) T.T.C.

- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers au site www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la salle des réunions sise au siège de la Province d'El Jadida avant le 08 à 16 heures. (Heure limite pour le dépôt des prospectus).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5175/PA

ROYAUME DU MAROC FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC

N°21/2023/DT Le Mardi 05 Septembre 2023 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca -Anda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant l'exploitation et la maintenance des équipements de sonorisation au Complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca. Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, et à partir de l'adresse électronique : www.fmh2.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille (15.000,00 DH) Dirhams.
Le montant de l'estimation des prestations est Un Million Quarante Deux Mille Deux Cents Dirhams (1.042.200,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4, 9, 10, et 11 du règlement de la consultation du présent appel d'offres.
Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent, pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 02 Août 2023 à 10 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5176/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 09/2023/PDR Le 09 Aout 2023 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : ACHAT DE MATÉRIEL D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE NIVEAU 2 A LA COMMUNE OULED DAHOU, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13.000,00 Dhs (Treize mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 320.724,00Dhs TTC (Trois cent vingt mille sept cent vingt-quatre Dirhams 00Cts, toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 08/08/2023 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 08 Aout 2023 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 5177/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 10/2023/PDR Le 09 Aout 2023 à 11Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : ACHAT DE MATÉRIEL D'EQUIPEMENT D'UN DISPENSIAIRE AU DOUAR TAMLALT A LA COMMUNE OULED DAHOU, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13.000,00 Dhs (Treize mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 320.724,00Dhs TTC (Trois cent vingt mille sept cent vingt-quatre Dirhams 00Cts, toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 08/08/2023 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 08/08/2023 à 16H30Mn (Heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 5178/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 11/2023/PDR Le 09 Aout 2023 à 12Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : ACHAT DE MATÉRIEL D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE NIVEAU 1 AU DOUAR AIT MOUSSA A LA COMMUNE TEMSHA, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dhs (Vingt mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 685.836,00Dhs TTC (Six cent quatre vingt cinq mille huit cent trente-six Dirhams 00Cts, toute taxe comprise).
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 08/08/2023 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 5179/PA

FIDUCIAIRE FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
"MKM LOGISTIQUE" - SARL
Société A Responsabilité Limitée au Capital de 100.000 Dhs
Siège Social : Douar Old Sidi Abdenbi - Ech-Challalate Mohammedia
RC: Mohammedia N° 28835

Au terme d'un acte SSP en date du 16 Mai 2023 à Mohammedia, l'Assemblée générale de la société MKM LOGISTIQUE SARL a décidé ce qui suit:

- La dissolution anticipée de la société "MKM LOGISTIQUE SARL".
- Nomination des liquidateurs, M. Mohamed KASSIOUTI et M. Miloudi KASSIOUTI.
- Sièges de liquidation : Douar Old Sidi Abdenbi Ech-Challalate - Mohammedia.
- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 11/07/2023 sous le N°1485.

N° 5180/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 08/2023

Le 24 Aout 2023 à 10h 30 mm, il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'ACHAT DE MATERIEL DE CUISINE DESTINÉ AUX CENTRES D'ACCUEIL RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE
LOT N°1-REGIONS : TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA, L'ORIENTAL, FES-MEKNES, RABAT-SALE-KENITRA.
LOT N°2-REGIONS : BENI MELLAL-KHENIFRA, CASABLANCA-SETTAT, MARRAKECH-SAFI, DARRAA-TAFILALET, SOUSS-MASSA, GUELIMM-OUED NOUN, LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA, DAKHLA-OUED EDDAHAB.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à :
Lot n°1 : 250 000,00 dhs (Deux cents cinquante mille dirhams).
Lot n°2 : 200 000,00 dhs (Deux cent mille dirhams).
L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n°1 : 17.486.280,00 TTC (Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt dirhams Toutes Taxes Comprises).
Lot n°2 : 14.135.560,00DHS TTC (quatorze millions cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante dirhams Toutes Taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27et 29 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les prospectus et fiches techniques doivent être déposés au service des marchés, au plus tard le 23 Aout 2023 avant 16 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 4 » du règlement de la consultation.

N° 5181/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°09/2023

Le 29 Aout 2023 à 10h 30 mm, il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'ACHAT DE MATERIEL DE LITERIE ET DE COUCHAGE DESTINÉ AUX CENTRES D'ACCUEIL RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE
LOT N°1-REGIONS : TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA, L'ORIENTAL, FES-MEKNES.
LOT N°2-RABAT-SALE-KENITRA, BENI MELLAL-KHENIFRA, CASABLANCA-SETTAT, MARRAKECH-SAFI, DARRAA-TAFILALET, SOUSS-MASSA, GUELIMM-OUED NOUN, LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA, DAKHLA-OUED EDDAHAB.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à :
Lot n°1 : 220 000,00 dhs (Deux cents vingt mille dirhams).
Lot n°2 : 220 000,00 dhs (Deux cent vingt mille dirhams).

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Lot n°1 : 14.735.654,40 DHS TTC (Quatorze millions sept cent trente-cinq mille six cent soixante-cinq dirhams et quatre centimes Toutes Taxes comprises).
Lot n°2 : 14.693.664,00 DHS TTC (Quatorze millions six cent quatre-vingt-treize mille six cent soixante-quatre dirhams Toutes Taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27et 29 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique conformément

à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 1982.21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons et les fiches techniques, doivent être déposés au complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance de Bouznika, au plus tard le 28 Aout 2023 avant 15 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article « 04 » du règlement de la consultation.

N° 5182/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 17/2023

Le 23 Aout 2023 à 10H30, il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à la réalisation des prestations de nettoyage du siège et annexes du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - lot unique, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 945.514,75DHS TTC (Neuf cent quarante-cinq mille cinq cent quatorze dirhams et soixante-quinze Centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
a - Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service préfecté ;
b - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse.
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
d - Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.

N° 5183/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023/DGM

Cet appel d'offre est réservé aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales
Aux Coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le 28/ 08 /2023 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 01/2023/DGM, pour la maintenance de deux systèmes radars Météorologiques Doppler de bande C de Debdoou et Benguérir, en deux lots (Diverses Préfectures).

Lot N°01 : La maintenance du système radar météorologique Doppler de bande C de Debdoou avec son système de concentration central ;
Lot N°02 : La maintenance du système radar météorologique Doppler de bande C de Benguérir avec son système de concentration central ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
• Lot N°01 : 15.000,00 DH (Quinze mille dirhams).
• Lot N°02 : 15.000,00 DH (Quinze mille dirhams).
-Lot N°01 :

• La maintenance du système radar météorologique Doppler de bande C de Debdoou avec son système de concentration central : 1 555 200,00 Dirhams TTC (Un million cinq cent cinquante-cinq mille deux cents Dirhams TTC).

-Lot N°02 :
• La maintenance du système radar météorologique Doppler de bande C de Benguérir avec son système de concentration central : 1 453 200,00 Dirhams TTC (Un million quatre cent cinquante-trois mille deux cents Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux mar-

chés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service préfecté ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :
- Le 01/08/2023 à 11h visite du site radar de Benguérir.
- Le 03/08/2023 à 11h visite du site radar de Debdoou.
- Le 07/08/2023 à 11h visite du site Central de Casablanca.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 5185/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
N°.....D.S/D.T.C

APPEL D'OFFRE OUVERT
N°06hs/2023/CR/DTC

Le jeudi 10 Aout 2023 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour:

Objet: TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA RP 3008 SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE DE NOUACEUR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250 000,00 DH (deux Cent cinquante mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 597 428,80 DH (sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt dirhams et 80cs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voies électronique Conformément à l'article 41 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 DU 9 jourmada 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons des catalogues et les attestations d'origines doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard un jour ouvrable avant l'ouverture des plis avant 16h30.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 27 juillet 2023 à l'heure départ sans effectif du siège de la commune pour prendre connaissance du matériel à installer.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Secteur	Accrédité à titre définitif Qualifications exigées	Classe
J	J4	I

N° 5184/PA

SANIQUAD SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE
100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 55 BD
ZERKTOUNI ESPACE
ZERKTOUNI 1er ETAGE
APPT N°3
QUARTIER
DES HOPITAUX
CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/05/2023 à Casablanca, il a été constitué une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) La dénomination : La dénomination de la société est SANIQUAD SARL AU
2) Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca, 55 Bd. Zerktouni espace Zerktouni 1er étage Appt. N°3 Quartier des Hôpitaux
3) L'objet social : Achat et vente de matériel de sanitaire, plomberie, chauffage, quincaillerie, électricité et droguerie Travaux divers (Tout corps d'Etat)
4) Capital social : Le capital social s'élève à cent mille (100.000,00) dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité intégralement libérées à la souscription.
Ces parts sociales sont attribuées aux associés comme suit :
M. Timaghrite Otmame : 1000 parts sociales
Soit au total : 1000 parts sociales
5) La gérance : M. Timaghrite Otmame est nommé gérant unique pour une durée illimitée
6) La signature : La société sera valablement engagée par la signature de M. Timaghrite Otmame
7) La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. Le dépôt légal a été effectué au centre d'investissement de Casablanca et l'immatriculation au RC sous le n°588673 le 22/06/2023.

N° 5287/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
TEL 0522658116
GSM 0678738632
CONSTITUTION
COLLABORS IMPACT
Siège social : N° 64, RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT2, CASABLANCA
RC : 590591 / IF : 53872910 / ICE : 003333224000037

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 20 juin 2023, les associés a décidé ce qui suit :
1- FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée.
2- OBJET SOCIAL : Conseil, formation et service en informatique

• CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 dh
3- DENOMINATION: COLLABORS IMPACT
4- SIEGE SOCIAL: N° 64, Rue Abdellah El Medioumi Etage 1, Appartement 2, Casablanca-Moroc
5- DUREE : 99 ans.
6- GERANCE : La société sera gérée par les Co-Gérants pour une durée indéterminée :
M. BRAHIM AZIZ, majeur, marocain, né le 22/01/1979 à Hay Hassani, Maroc, demeurant au Residence Abouab Tamaris Imm 91 Appt 204ar Bouazza Nouaceur, Casablanca, Maroc, CIN N° BK193629 ET MR KHALID BENHASSOUNE, Marocain, née le 20/04/1992, demeurant à Rue 24 El Oulfa Casablanca CIN N° BK379695
7- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/07/2023, sous le N° 877900
MONDE SERVICE
COMPTA 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 1 Casablanca RC 247621
IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N° 5186/PA

MONDE SERVICE
COMPTA
Comptable agréé Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
AT IMMOBILIER
S.A.R.L.A.U
Société à responsabilité limitée DASSOCIE
UNIQUE au capital de 100.000,00 DH
410 BD ZERKTOUNI RES HAMAD APPT 01 CASABLANCA
R.C n° 411181
IF n° 26119172
ICE02132955000085
MODIFICATION JURIDIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 26/09/2022, les associés ont décidé ce qui suit :
1- transfert de parts sociales de la Sté AT IMMOBILIER Sarl AU a la Sté RM ESTATE SA
2- Modification des articles 6 et 7 des statuts.
3- Refonte des statuts
4- Pouvoirs en vue des formalités
5- Le dépôt légal est effectué auprès du greffe du tribunal du commerce de Casablanca en date du 11/07/2023 sous le n° 877888

N° 5187/PA

"INTERNATIONAL POINT OF MANUFACTURING" S.A.R.L PAR ABBREVIATION "IPOM" SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 7 ALLEE DES MANDARINIERS- AIN SEBAA (PREFECTURE DE SIDI BERNOUSSI - ZENATA) - CASABLANCA
AUGMENTATION DE CAPITAL ET REFONTE DES STATUTS

1 - Aux termes d'un acte sous seing privé à Casablanca en date du 05/06/2023, l'Assemblée Générale a décidé de :
- Augmenter le capital social par souscription en numéraire de la somme de neuf cent mille (900.000,00) dirhams pour le porter de cent mille (100.000,00) Dirhams à un million de dirhams (1.000.000,00);
- Refondre et mettre à jour les statuts.
II-Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 27/06/2023 sous le numéro 876602.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La gérance

N° 5188/PA

« IBME » S.A.R.L.A.U
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
A ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : 75 BD ANFA ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE SEME ETAGE APPT B 103 - CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/05/2023 à Casablanca, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: «IBME» S.A.R.L.A.U
OBJET :
La société a pour objet :
- La prestation de services aux entreprises ;
- La prise de participation et l'investissement ;
- L'entreprise se livrant pour son compte, au placement ou à la gestion de valeurs mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés ;
- L'étude, la formation, l'expertise, l'analyse et l'accompagnement des entreprises et organisations ;
- La construction, la réalisation, la gestion de tout ouvrage, entreprise tout corps d'état ;
- L'assistance pour la réalisation de tout ouvrage, bureaux d'études en ingénierie et conseil du bâtiment ;
- L'acquisition, la construction, l'exploitation de tout bien bâti ou non en vue de la location ou de la vente ;
SIEGE SOCIAL :

Le siège social est fixé à 75 BD ANFA ANGLE RUE CLOS DE PROVENCE SEME ETAGE APPT B 103 - CASABLANCA.
CAPITALSOCIAL :
Le capital social est fixé à la somme de DIX MILLE (10.000,00) dirhams divisé en CENT (100) parts sociales de CENT (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription, et attribuées à l'associé unique, à savoir :
- Madame Kenza ELAM-

RANI 100 Parts
Soit au total : Mille Parts de 100 Dirhams chacune
100 Parts
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.
ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
GERANCE :
Par dérogation aux dispositions de l'article 15, est nommé comme gérant de la société, et ce pour une durée illimitée :
• Madame Kenza ELAM-

RANI, de nationalité marocaine, née le 29 janvier 1987 à Casablanca, demeurant Bouskoura Golf City Imm 108 Appt 3 La Ville Verte Bouskoura Nouaceur Casablanca, titulaire de la carte nationale d'identité n° BE801266.
Le gérant déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.
La société sera engagée par sa seule signature.

BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 26/05/2023 sous le N°861886.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La gérante

N° 5189/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°26/2023/BP/PAZ

Le 04 Aout 2023 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Aménagement Des 64e Sites à La Province D'Azilal :**

- Lot n°1 : - Aménagement De La Route Reliant Demate Et Le Site Touristique = 2x1-N-23r1 = à la CT Demate Et à la CTTIfe, Province D'Azilal
- Lot n°2 : -Aménagement du site touristique touristique à laCTSi6 Boukhelf, province d'Azilal
-aménagement du site touristique inscrite à la CTTIfe, province d'Azilal
- Lot n°3 : -aménagement du site touristiquetouristique à la CT Tabert, province d'Azilal
- aménagement du site = grueses repertes = de 1x1-n-17g1ste à laCTAit Boussoull , province d'Azilal
- Lot n°4 : -aménagement du site touristique le cathédrale à la CT Tilougaite, province d'Azilal
- Lot n°5 : aménagement du site touristique Site El Oudiane à la CT Site El Oudiane, province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : cinq cent quarante-trois mille dirhams, 00cfs (543.000,00DH)
- Lot n° 2 : cent soixante-dix mille dirhams, 00cfs (170.000,00DH)
- Lot n° 3 : deux cent trente-cinq mille dirhams, 00cfs (235.000,00DH)
- Lot n° 4 : trente-sept mille dirhams,00 cfs(37.000,00 dh)
- Lot n° 5 : deux cent trente huit mille dirhams,00 cfs (238.000,00 dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : vingt et un millions cent vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-neuf dirhams, 00cfs (21.724.896,00 DH)
- Lot n° 2 : six million huit-cent-trente mille quatre cent deux dirhams, 00cfs(6.830.412,00 DH)
- Lot n° 3 : neuf million trois cent quatre-vingt-sept mille quatre cent huit dirhams, 00cfs (9.387.408,00 DH)
- Lot n° 4 : un million quatre cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt dirhams,00 cfs(1.484.040,00 DH)
- Lot n° 5 : neuf million cinq cent dix-sept mille quatre cent soixante-quatre,00 DH (9.517.664,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret N°2-12-349 du 8 Joumada 1434 (2013/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction générale des services au Conseil Provincial d'Azilal au plus tard 03 Aout 2023 à 16h 30mn
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification ;
Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Lot	SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
1	B	B1-B3-B6	1
	J	J4	4
2	B	B1-B3-B6	3
	A	A2	4
3	B	B1-B3-B6	3
	O	O1-O2	2
4	J	J3	4
	B	B1-B3	3
5	O	O1	3
	A	A2	3
	B	B1-B3-B6	3
5	O	O1-O2	2
	J	J3	4

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5190/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°23/RH/2023/EXP
 LE 04/08/2023 À 10H00 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE- À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUIA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVANT :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
23/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS ET CANTINES DES LYCÉES COLLEGIENNES (CPI KEALT LAOUM, CPI BOUCHARANE, OULAD BLOUL, EL MASSIRA, OULAD HASSOUN) RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	130 000.00	MINIMUM : 6 121 720.00 MAXIMUM : 6 409 932.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique **VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHÉS PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 07 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 21/07/2023 à 10h00min.

N° 5191/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°24/RH/2023/EXP
 LE 04/08/2023 À 10H00 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE- À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUIA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVANT :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
24/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS (RAS EL AIN, LAMBARBA, EL IMANI EL BOUCHARANE) RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	90 000.00 (QUATRE VINGT MILLE)	MINIMUM : 4 626 325.00 MAXIMUM : 4 903 910.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique **VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHÉS PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 21/07/2023 à 10h00min.

N° 5194/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°24/RH/2023/EXP
 LE 04/08/2023 À 10H00min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE- À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUIA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVANT :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
24/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES COLLEGIENNES (CPI JAFFRA, CPI SIKHOUR, SIDI ABDELLAH) RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	80 000.00	MINIMUM : 3 974 465.00 MAXIMUM : 4 212 932.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique **VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHÉS PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 21/07/2023 à 10h00min.

N° 5192/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 27/RH/2023/EXP
 LE 04/08/2023 À 10H00 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE- À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUIA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVANT :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
27/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS (ECHARIF SALEM ESSERGHINI, ABDALLAH IBRAHIM, LYCEE TECHNIQUE RHAMNA) RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	70 000.00 (soixante dix mille)	MINIMUM : 3 738 900.00 MAXIMUM : 3 963 265.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique **VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHÉS PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 21/07/2023 à 10h00min.

N° 5195/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°25/RH/2023/EXP
 LE 04/08/2023 À 10H00min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE- À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUIA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVANT :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
25/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS ET CANTINES DES LYCÉES COLLEGIENNES (ECHARIF AL DRISSE, TLAOUAL ANAN, SIDI BOUATMAN) RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	130 000.00	MINIMUM : 6 382 145.00 MAXIMUM : 6 715 194.50

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique **VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHÉS PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 21/07/2023 à 10h00min.

N° 5193/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°28/RH/2023/EXP
 LE 04/08/2023 À 10H00 min, IL SERA PROCÉDÉ À LA SALLE DES RÉUNIONS 1 ER ÉTAGE- À LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA (ZAOUA EL AZZOUIA BEN GUERIR) À L'OUVERTURE DES PLUS RELATIF À L'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVANT :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC
28/RH/2023/EXP	PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS (BOUCHARANE, LABRIKTYNE, SIKHOUR) RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	120 000.00 (cent vingt mille)	MINIMUM : 5 731 660.00 MAXIMUM : 6 075 575.00

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics au (WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA).

- Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 14/12/2021, les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique **VIA LE PORTAIL MAROCAIN DES MARCHÉS PUBLICS ; (la signature électronique est obligatoire).**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 7 DU RÈGLEMENT DE CONSULTATION.

* une visite des lieux objet de cet appel d'offres ouvert se tiendra le 21/07/2023 à 10h00min.

N° 5196/PA

Un nouveau pacte énergétique pour l'Afrique

Dans la perspective du Sommet africain sur l'action pour le climat en septembre, les gouvernements et leurs partenaires internationaux doivent s'engager à ouvrir pour l'accès universel à l'énergie, à accélérer le déploiement des énergies renouvelables et à stimuler les investissements dans les industries vertes sur le continent. Sinon, l'Afrique pourrait être exclue de l'avenir des énergies propres.

De nombreuses personnes associent des technologies telles que l'énergie solaire et éolienne aux efforts de lutte contre le changement climatique. Mais pour les populations les plus vulnérables du monde, elles représentent bien plus qu'une solution d'énergie propre. En créant des emplois, en améliorant la santé et en augmentant la mobilité sociale et l'égalité des sexes, ils tracent la voie vers un avenir plus prospère.

Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique. En termes de sources d'énergie, le continent dispose d'un immense potentiel qui est resté largement inexploité. Bien qu'elle abrite 60% des meilleures ressources solaires au monde, par exemple, l'Afrique a à peu près la même capacité solaire photovoltaïque installée que la Belgique, un petit pays peu connu pour son ensoleillement.

Il existe également un grand potentiel pour l'énergie hydroélectrique, éolienne et géothermique dans de nombreux pays africains, et ces sources d'énergie peuvent jouer un rôle important dans la diversification et la sécurisation de l'approvisionnement en électricité.

L'exploitation responsable des richesses naturelles du continent sera essentielle à son développement.

Les avantages économiques et sociaux des énergies renouvelables pourraient être énormes. Dans toute l'Afrique, des centaines de millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité – un obstacle majeur à l'obtention d'une éducation, à la recherche d'un emploi régulier et à la contribution à une économie productive. La crise mondiale de l'énergie n'a fait qu'exacerber la situation, car les problèmes d'endettement croissants et les augmentations rapides des prix ont rendu encore plus difficile la réalisation de l'objectif d'accès universel à l'énergie des Nations unies d'ici 2030. Les énergies renouvelables sont essentielles pour y remédier ; le solaire, en particulier, devrait devenir la source d'électricité la moins chère presque partout en Afrique d'ici 2030.

L'électricité n'est pas la seule préoccupation énergétique du continent. Quatre personnes sur cinq en Afrique subsaharienne cuisinent encore avec du bois et de la biomasse, qui, lorsqu'ils sont brûlés, produisent une fumée nocive. En fait, près d'un demi-million de décès prématurés par an en Afrique subsaharienne sont liés



à la pollution de l'air domestique résultant du manque d'accès à des installations de cuisson propres.

Cela affecte de manière disproportionnée les femmes et les enfants, non seulement en termes de santé, mais aussi en termes de temps perdu et de manque d'opportunités. Des solutions de cuisson propre pourraient signifier plus d'enfants dans la salle de classe, plutôt que de ramasser du bois de chauffage, et plus de femmes ayant le temps de trouver du travail ou de démarrer une entreprise, ce qui pourrait ouvrir la voie à l'indépendance financière. L'utilisation de combustibles de cuisson propres réduit également les émissions de gaz à effet de serre.

Relever les défis énergétiques de l'Afrique nécessite des investissements significatifs de la part des secteurs public et privé. Actuellement, seuls 3% environ des investissements énergétiques mondiaux sont réalisés en Afrique, alors même que le continent abrite 17% de la population mondiale (plus de 1,2 milliard de personnes) – un chiffre qui devrait doubler dans les 30 prochaines années. Les institutions financières internationales devraient intensifier leurs efforts pour mobiliser les capitaux privés, agissant en tant que premiers acteurs pour absorber les risques et protéger les investissements.

Cela contribuerait à promouvoir des projets qui soutiennent les populations vulnérables, à jeter les bases d'une croissance économique durable et à faire en sorte que l'Afrique devienne une destination attrayante pour les investissements.

Les investissements dans des réseaux électriques résilients et efficaces seront essentiels pour répondre

aux besoins énergétiques croissants des centres urbains densément peuplés et des industries en croissance. Dans le même temps, les systèmes hors réseau alimentés par l'énergie solaire et les batteries ont déjà révolutionné la manière dont les villes reculées accèdent à l'électricité. Les systèmes électriques centralisés et décentralisés seront importants pour étendre l'accès à l'électricité à tous les Africains.

La construction de systèmes énergétiques fiables et modernes peut également aider l'Afrique à développer sa base industrielle et sa capacité de fabrication, y compris pour les technologies d'énergie propre, dont le marché devrait croître rapidement au cours de cette décennie. Le continent est déjà un acteur majeur dans la production des matières premières nécessaires aux technologies énergétiques propres et abrite plus de 40% des réserves mondiales de cobalt, de manganèse et de platine, des minéraux essentiels pour les batteries et les piles à combustible à hydrogène.

Ces ressources doivent être extraites et utilisées de manière à bénéficier aux populations locales et à respecter les normes environnementales et sociales. Au-delà de l'exploitation minière, les économies africaines doivent se concentrer sur le renforcement de leur capacité de raffinage et de fabrication, ainsi que sur la construction de leur infrastructure d'exportation. Cela nécessitera une main-d'œuvre bien équipée d'ingénieurs, de techniciens et de scientifiques formés.

Comme on le sait, l'Afrique a le moins contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre et pourtant elle subit certains des pires effets

du changement climatique. Pour aider à garantir qu'il a l'opportunité de jouer un rôle central dans l'économie émergente de l'énergie propre, nous appelons à un nouveau pacte énergétique lors du Sommet africain sur l'action pour le climat à Nairobi en septembre et avant la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP28) à Dubaï plus tard cette année.

Le pacte vise à favoriser une collaboration plus approfondie entre les pays africains et leurs partenaires internationaux pour accélérer les progrès inacceptablement lents du continent vers l'accès universel à l'énergie ; accroître les investissements dans les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique en Afrique ; et jeter les bases pour que les pays africains contribuent aux chaînes d'approvisionnement émergentes en énergie propre.

Le succès exigerait que les gouvernements africains travaillent avec des partenaires internationaux pour développer des plans plus ambitieux pour financer et réaliser des projets énergétiques en Afrique tout en abordant les questions de gouvernance, d'environnement et de travail.

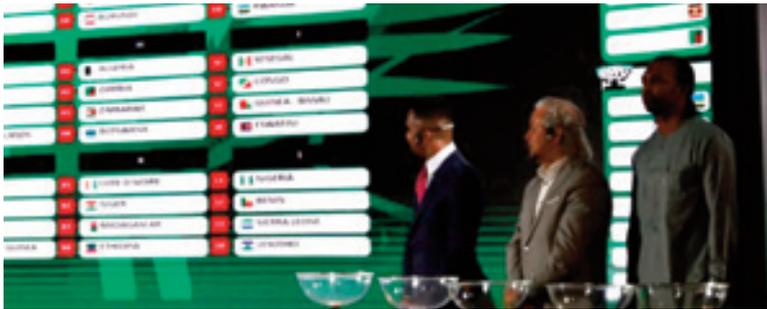
Bien fait, un nouveau pacte énergétique peut générer des avantages durables pour l'Afrique, telles qu'une plus grande sécurité énergétique et une amélioration du niveau de vie, et aider le monde à atteindre ses objectifs climatiques. Si l'Afrique est exclue de l'avenir de l'énergie propre, la planète entière en souffrira.

Par William Ruto et Fatih Birol
William Ruto est président du Kenya.
Fatih Birol est directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie basée à Paris.



Coupe du monde 2026

Le tirage au sort des éliminatoires africaines prévu ce jeudi à Abidjan



Le tirage au sort des éliminatoires africaines de la Coupe du monde de football masculine 2026, aura lieu, aujourd'hui à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à 15h GMT, a annoncé mardi la Confédération africaine (CAF) dans un communiqué.

Cette 23^{ème} édition de la Coupe du monde sera coorganisée par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique du 11 juin au 19 juillet 2026.

Selon le communiqué, "le tirage au sort sera effectué en direct sur les plateformes numériques de la CAF, ainsi que sur son site internet à 15h00 GMT, juste après la fin de la 45^e Assemblée ordinaire de la CAF qui se tiendra également à Abidjan." La prochaine édition du Mondial verra la participation, pour la première fois, de 48 équipes

au lieu de 32. L'Afrique aura droit à neuf représentants qualifiés directement.

Les équipes qui prendront part aux éliminatoires seront réparties en neuf poules. Les vainqueurs de chaque groupe seront automatiquement qualifiés pour la Coupe du monde de la FIFA 2026.

Les quatre meilleurs deuxièmes des poules joueront un tournoi de barrage de la CAF dont le vainqueur participera à un deuxième et dernier barrage de la FIFA auquel prendront part cinq autres équipes. Les deux premières se qualifieront pour la Coupe du monde, précise la CAF.

A rappeler que cinq pays ont représenté l'Afrique lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Il s'agit du Maroc, du Cameroun, du Ghana, du Sénégal, et de la Tunisie.

La finale de la Coupe du Trône le 15 juillet à Rabat

La finale de la Coupe du Trône de football au titre de la saison 2021-2022, opposant la Renaissance de Berkane au Raja de Casablanca, sera disputée samedi prochain au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, a annoncé la Fédération royale marocaine de football sur son site web.

La Renaissance de Berkane s'est qualifiée pour la finale, en battant le FUS de Rabat par 5 tirs au but à 4 (1-1 après prolongations), en demi-finale dimanche au complexe sportif de Fès.

Le Raja de Casablanca, lui, a poingonné son ticket en s'imposant face au Wydad de Casablanca par 1 but à 0, au Complexe sportif Mohammed V.

Les infrastructures sportives de la CAN-2024 seront prêtes en août

Les infrastructures sportives de la Coupe d'Afrique des nations (CAN)-2024 qui aura lieu du 13 janvier au 11 février en Côte d'Ivoire, seront prêtes en août, ont annoncé mardi à Abidjan un responsable de la Confédération africaine de football (CAF) et le ministre ivoirien des Sports.

"Mi-août ou fin août, la CAF va recevoir toutes les infrastructures, puisque, après le tirage au sort du 12 octobre, les équipes qualifiées vont visiter les stades. Nous sommes dans notre planning", a affirmé Sanson Adamo, représentant du secrétaire général de la Confédération lors d'une conférence de presse au stade Alassane Ouattara d'Abidjan.

Avant la CAN, la CAF organisera la Ligue des champions féminine en Côte d'Ivoire pour "tester les installations" afin "d'organiser la meilleure CAN" possible, a souligné Sanson Adamo, ajoutant: "Et on n'aura pas d'excuses car le football africain a atteint un certain niveau".

De son côté, le ministre ivoirien des Sports, Paulin Danho, a déclaré: "Cela fait 40 ans que la Côte d'Ivoire attendait ce moment et je confirme la disponibilité des infrastructures que le pays mettra à la disposition de la CAF" en août.

En plus des six stades de compétition dans les villes de Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korbogho et San Pedro. 24 terrains d'entraînement aux normes de la CAF sont également prévus, soit quatre terrains par stade.

Ismaël Kandouss vers La Gantoise

L'international marocain Ismaël Kandouss serait sur le point de quitter le club bruxellois de l'Union Saint-Gilloise pour rejoindre La Gantoise, l'un des meilleurs clubs de la Pro League belge, rapporte mardi le quotidien "Le Soir".

Un accord aurait été trouvé entre la direction unioniste et celle de La Gantoise pour le transfert du défenseur, fort apprécié par le coach des Flandriens, Hein Vanhaezebrouck, croit savoir le journal.

Le défenseur marocain aurait déjà passé sa visite médicale chez les Buffalos, et un contrat de trois saisons serait sur la table pour le joueur de 25 ans, dont le bail à l'Union court encore jusqu'en juin 2024, indique-t-on.

En cas d'officialisation de son transfert, Ismaël Kandouss rejoindra au club l'autre international marocain, Tarik Tissoudali.

Kandouss a disputé ses toutes premières minutes avec les Lions de l'Atlas le 12 juin dernier, en amical face au Cap-Vert.

Moussa Ndao rejoint le staff des Young Africans

L'ancien international sénégalais et attaquant du WAC Moussa Ndao a rejoint le staff technique du club tanzanien de Young Africans, finaliste de la Coupe de la Confédération de la CAF 2023, a annoncé le club, sur son compte Twitter, mardi.

Le club a tweeté une photo du Sénégalais tenant le maillot jaune de l'équipe accompagnée de la légende: « Bienvenue à notre nouvel assistant Coach Moussa Ndao », en anglais.

L'ancien attaquant a fait les beaux jours du Wydad de Casablanca. Il y a inscrit 79 buts en 149 matchs et gagné plusieurs trophées.

Agé de 54 ans, Ndao s'est reconverti entraîneur. Entre 2011 et 2016, il a dirigé les équipes des moins de 21 ans et espoirs du Wydad."

Reynald Pedros : Les Lionnes de l'Atlas représenteront le Maroc avec fierté

Les Lionnes de l'Atlas aborderont le Mondial féminin avec la fierté de représenter le Maroc, a indiqué le sélectionneur national, Reynald Pedros. "On sera prêts pour le premier match contre l'Allemagne et on jouera cette phase de poules pour se qualifier pour les huitièmes. A partir de là, ce n'est que du travail", a relevé l'entraîneur, dans un entretien accordé à la FIFA, à quelques jours du coup d'envoi du Mondial, qui aura lieu du 20 juillet au 20 août, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Reynald Pedros, qui a rejoint l'équipe nationale féminine fin 2020, a fait savoir que son premier objectif

était de combler les déficits constatés au sein de la sélection féminine, tant sur le plan athlétique que tactique, pour se mettre au niveau des nations fortes de la CAN.

"On a travaillé très simplement. On a façonné notre schéma tactique par rapport à la qualité de notre effectif. Et on était convaincus que ce qu'on avait, ce qu'on proposait, c'était ce qui allait le mieux au groupe. Les résultats rapides nous ont montré qu'on était sur la bonne voie et qu'on avait des joueuses qui étaient très à l'écoute", a expliqué le sélectionneur national.

Répondant à une question sur

l'impact de l'exploit des Lions de l'Atlas au Mondial au Qatar sur le moral des joueuses, Reynald Pedros s'est réjoui de la relation établie avec Walid Regragui, qui soutient l'équipe nationale féminine.

"On a eu des réunions avec Walid Regragui pour qu'il nous parle de cette épopée en Coupe du monde. Il a parlé aux joueuses de tout ce qui était état d'esprit, toutes ces choses qui leur ont permis d'aller soulever des montagnes. C'est important de s'inspirer de choses positives et je pense que c'était nécessaire que Walid vienne nous l'expliquer", a-t-il dit. Et d'ajouter: "C'était une grande fierté pour les joueuses et elles ont très envie, elles aussi, de créer un exploit. Rien n'est impossible, mais il faut y mettre les ingrédients".

L'équipe nationale féminine de football disputera son premier match le 24 juillet à Melbourne face à l'Allemagne, double championne du monde. Les Lionnes se dirigeront ensuite vers la ville australienne d'Adélaïde pour affronter l'équipe sud-coréenne le 30 juillet, avant de disputer un troisième match face à la Colombie, le 3 août à Perth.

